

## PROJET GCP/GLO/208/BMG

« CountrySTAT pour l'Afrique Sub-Saharienne »



### RAPPORT PANORAMA II

# SENEGAL

# **PROJET GCP/GLO/208/BMG**

**« CountrySTAT pour l’Afrique Sub-Saharienne »**

# **S E N E G A L**

## **RAPPORT PANORAMA II**

Préparé

Par

**Sylvie DASYLVA**

Consultante national en Système d’Information et Statistiques Agricoles

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE**

**Dakar, Mars 2011**

# TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
RESUME .....	vi
INTRODUCTION .....	1
1 CADRE INSTITUTIONNEL .....	2
1.1 Le Cadre Légale et institutionnel du Système Statistique National .....	2
1.2 Impacts de l’engagement des Ministères/Institutions nationales dans les activités de Country STAT ..	5
1.3 Organisation, fonctionnement et implémentation de Country STAT .....	6
1.3.1 Le Secrétariat Nationale de Country STAT .....	6
1.3.2 Le Groupe Technique de Travail National.....	7
1.3.3 Comité Consultatif National : le Conseil de coordination de country stat .....	8
1.4 Disponibilité des ressources humaines et matérielles pour le projet country stat-Sénégal .....	8
1.4.1 Ressources humaines .....	8
1.4.2 Ressources non humaines .....	9
1.5 Développements de la Politique de Dissémination des Données.....	9
2 DONNEES ET METADONNEES .....	11
2.1 Disponibilité des données pour CountrySTAT au niveau national et au niveau local en particulier dans les domaines Production, Commerce et Population .....	11
2.2 Disponibilité des données sur le Commerce avec la classification et les codes du Système Harmonisé (SH) 11	
2.3 Disponibilité des données sur les prix des marchandises aux niveaux national et local (prix aux producteurs, prix de gros et prix de au détail) .....	12
2.4 Métadonnées de référence pour les données déjà publié dans le site web CountrySTAT Sénégal .....	12
3 QUALITE DES DONNEES .....	21
3.1 Collecte, compilation, harmonisation, validation et procès de dissémination des données .....	21
3.2 Consistance des métadonnées statistiques pour supporter la fiabilité des données.....	23
3.3 Réconciliation entre la classification nationale et les standards internationaux.....	27
4 ACCES ET UTILISATION DES DONNEES. ....	29
4.1 Accès et utilisation des données.....	29
4.2 Evaluation de l’accessibilité des données et des métadonnées sur le site de CountrySTAT-SENEGAL : .....	30
4.3 Évaluation de la pertinence des données pour les Décideurs Publics et Privés et de leurs attentes.....	30
4.4 Évaluation de l’obtention des données à temps et dans les délais indiqués par les utilisateurs : actualité et ponctualité des données. ....	31
5 INTEGRATION REGIONALE ET ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE REÇUES.....	32
5.1 Au niveau sous régional et régional .....	32
5.1.1 Le Programme d’élaboration du CSSA (Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire).....	32
5.1.2 Country Stat/UEMOA.....	33
5.1.3 le Réseau des Système d’Information de marchés de l’Afrique de l’Ouest (RESIMAO) .....	33

5.1.4	Le Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC) avec AFRISTAT.....	33
5.1.5	Le Programme d'Appui Régional Statistique (PARSTAT).....	34
5.1.6	Le Programme ECOSTAT .....	34
5.2	Au niveau international .....	35
5.3	Au niveau des négociations commerciales.....	35
6	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	37
6.1	Conclusions et résumé des facteurs importants pour le succès de CountrySTAT .....	37
6.2	Recommandations.....	38
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET DOCUMENTATION .....	39
	ANNEXES.....	41
	A1- Liste des Indicateurs Standards Nationaux.....	41
	A2- Table de correspondance avec la classification national et les standards internationaux (FAO) des marchandises.....	43

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Métadonnées de référence pour les tableaux de données de productions végétales .....	14
Tableau 2:	Métadonnées de référence pour les tableaux de données de productions animales.....	15
Tableau 3:	Métadonnées de référence pour les tableaux de données de population.....	15
Tableau 4:	Métadonnées de référence pour les tableaux de données sur les disponibilités alimentaires.....	16
Tableau 5:	Métadonnées de référence de le tableau de données sur l'emploi .....	16
Tableau 6:	Métadonnées de référence des tableaux de données sur les machines.....	17
Tableau 7:	Métadonnées de référence des tableaux de données sur les prix des produits .....	17
Tableau 8:	Métadonnées de référence des tableaux de données sur les forêts.....	18
Tableau 9:	Métadonnées de référence des tableaux de données sur la pêche .....	18
Tableau 10:	Métadonnées de référence des tableaux de données sur le commerce.....	19
Tableau 11:	Métadonnées de référence de données dans le domaine Terre et Irrigation.....	19
Tableau 12:	Métadonnées de référence des tableaux de données dans le domaine Engrais .....	20
Tableau 13:	Métadonnées de référence des tableaux de données dans le domaine Pesticides .....	20
Tableau 14:	Fréquences de production des statistiques dans les domaines retenus dans CountrySTAT.....	29

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AFRISTAT</b>	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
<b>AGRHYMET</b>	Centre Régional Agro-hydro-météorologies
<b>ANSD</b>	Agence National de la Statistique et de la Démographie
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEI</b>	Cellule Etudes et Information
<b>CEMAC.</b>	Communauté économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CILSS</b>	Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel
<b>CNS</b>	Conseil National de la Statistique
<b>CRODT</b>	Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye
<b>CSSA</b>	Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire
<b>CTPS</b>	Comité Technique des Programmes Statistiques
<b>D.D.</b>	Droit de Douane
<b>DA</b>	Direction de l'Agriculture
<b>DAPS</b>	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques
<b>DEFCCS</b>	Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols du Ministère de l'Environnement
<b>DEFCCS/ME</b>	Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols
<b>DIREL</b>	Direction de l'Elevage du Ministère de l'Elevage
<b>DPCA.</b>	Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
<b>DPEE</b>	Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
<b>DPM</b>	Directions de la Pêche Maritime et de la Pêche Continentale du Ministère de l'Economie Maritime
<b>DPV</b>	Direction cde la Protection des Végétaux
<b>DR</b>	District de Recensement
<b>DRDR</b>	Directions Régionales de Développement Rural
<b>DSDIA</b>	Division des Statistiques, de la Documentation et de l'Information Agricole
<b>GTT</b>	Groupe Technique de Travail National
<b>IHPC.</b>	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des Ménages
<b>MAPS</b>	Plan d'action de Marrakech pour la statistique
<b>NAEMA</b>	Nomenclatures communes pour les activités
<b>NSDD</b>	Norme Spéciale de Diffusion des Données
<b>NSDD</b>	Norme Spéciale de Diffusion des Donnés
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>P.C.S</b>	Prélèvement Communautaire de Solidarité
<b>PARSTAT</b>	Programme d'Appui Régional Statistique
<b>PCE</b>	Projet Croissance Economique
<b>PROSMIC</b>	Programme Statistique Minimum Commun
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>R.S.</b>	Redevance Statistique
<b>RESIMAO</b>	Réseau des Système d'Information de marchés de l'Afrique de l'Ouest
<b>RGPHAE</b>	Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
<b>SAED</b>	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta
<b>SDS</b>	Schéma Directeur de la Statistique

<b>SGDD</b>	Général de diffusion des Données
<b>SGDD</b>	Sénégal au Système Général de Diffusion des Données
<b>SH</b>	Système Harmonisé
<b>SOSAR</b>	Stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire régionale
<b>SSN</b>	Système Statistique National
<b>T.C.I</b>	Taxe Conjoncturelle à l'Importation
<b>T.D.P</b>	Taxe Dégressive de Protection
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## RESUME

La mise en œuvre du projet GCP/GLO/208/BMG "CountrySTAT pour l'Afrique Sub-Saharienne" a retenu la réalisation d'un ensemble d'activités dont la rédaction de rapports panoramas. Un premier rapport panorama rédigé en 2009 a décrit le système statistique national, a fait l'état des lieux des statistiques sur l'agriculture et l'alimentation et a présenté les facteurs importants pour la réussite du projet CountrySTAT au Sénégal.

Le deuxième rapport panorama après une présentation de la situation courante du cadre institutionnel, décrit les données et métadonnées déjà publiées dans CountrySTAT Sénégal, analyse le processus de publication des données dans CountrySTAT, évalue l'accès aux données, fournit des informations sur l'intégration régionale et formule des recommandations.

### CADRE INSTITUTIONNEL

La production de la statistique officielle du Sénégal est régie par un ensemble de textes organique et fonctionnel définissant le cadre légal et institutionnel de l'activité statistique. La réglementation de l'activité statistique a connu des évolutions depuis les premiers datant de 1966, à travers la loi 66-59 du 30 juin 1966, à nos jours avec l'adoption de la loi portant organisation des activités statistiques, votée le 06 juillet 2004 et promulguée le 21 juillet 2004. Plusieurs décrets d'application portant notamment sur le Conseil National de la Statistique (CNS), présidé par le Premier Ministre, le Comité Technique des Programmes Statistiques, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, et la Direction de la Prévision et des Eudes Economiques ont également été adoptés entre 2004 et 2005.

La loi n°2004/21 du 21 juillet 2004, portant organisation des activités statistiques, basée sur les principes fondamentaux de la statistique officielle et définissant les composants du Système Statistique National (SSN), a abouti à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique appelé schéma directeur. Le Schéma Directeur est le cadre de poursuite de la réforme sur lequel le SSN devra s'adosser pour la production d'une information statistique en adéquation avec les besoins des utilisateurs. Il définit la vision, les axes stratégiques, les objectifs visés et un plan d'actions pluriannuel d'une politique qui est orientée vers la satisfaction de la demande des utilisateurs.

Compte tenu de toutes ces avancées, un bilan positif peut être tiré sur l'évaluation de la situation courante du Cadre Légal et des Comités Consultatifs Statistiques.

Le projet CountrySTAT est un instrument de mise en œuvre de l'axe 2 et 3 du schéma Directeur de la Statistique portant sur l'amélioration de la qualité des produits statistiques, la diffusion et promotion de l'utilisation des statistiques, de l'analyse et de la recherche. Les organes de mise en œuvre de CountrySTAT sont rattachés aux structures administratives et aux instances consultatives du SSN en charge de la statistique sectorielle sur l'agriculture et l'alimentation. Aussi, la pérennité institutionnelle du processus CountrySTAT est sécurisée.

L'importance du projet CountrySTAT a stimulé un fort engagement des plus hautes autorités nationales et des structures techniques en charge de l'agriculture et de l'alimentation du pays. Cette forte mobilisation a contribué au succès du projet Country STAT Sénégal qui s'est traduit par l'appropriation du projet par les hautes autorités sénégalaises et l'engagement des responsables nationaux de haut niveau à faciliter et à soutenir sa mise en œuvre en vue de sa pérennisation.

Pour la réalisation des activités, un groupe technique de travail composé de plusieurs structures a été constitué. L'implication de diverses structures dans le groupe de travail technique se justifie par l'hétérogénéité des domaines à renseigner (production, commerce, prix, valeur ajoutée...). Afin de permettre l'appropriation de CountrySTAT-Sénégal par toutes les structures productrices de données, les variables contenues dans ces domaines sont renseignés dans les différentes structures de chaque Ministère.

Les membres du groupe de travail assurent le lien entre leurs structures et le secrétariat technique assuré par la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS) du Ministère de l'Agriculture. Sur le plan pratique, le travail du comité technique consiste en la conversion des données et l'alimentation du système, la participation aux travaux de groupe pour la mise à jour effective des données dans le système Country STAT. Ce qui implique l'engagement à long terme pour participer à l'amélioration de la qualité des données et les modalités de leur diffusion.

Les ressources humaines disponibles pour le Projet Country STAT-Sénégal sont constituées des cadres du Secrétariat Technique formé de personnel de la Directrice de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques qui assure la coordination au niveau institutionnel. Le groupe de travail technique est composé des cadres de divers profils et de statisticiens provenant des autres des directions productrices de Statistiques sur l'Agriculture et l'Alimentation.

Sur le plan matériel, trois ordinateurs portables ont été remis au Secrétariat Technique Les ressources matérielles courantes de la DAPS sont également sollicitées pour les activités de CountrySTAT.

Afin d'assurer une plus grande visibilité du projet, une forte action communicationnelle a été déployée dont, i) la communication institutionnelle qui a permis de sensibiliser tous les partenaires institutionnels à travers les correspondances, les conversations téléphoniques, les mails, les rencontres périodiques, ii) La communication médias avec la mobilisation de plusieurs journalistes autour du projet et la publication de plusieurs articles ainsi que la diffusion de plusieurs émissions dans les radios et télévisions; la réalisation de press-book et de CD-ROM sur la cérémonie d'ouverture et sur la conférence de presse préparatoire. Toute cette stratégie de communication mise en place vise à assurer une meilleure visibilité et une bonne vulgarisation du système CountrySTAT, ainsi qu'une large diffusion des résultats auprès des différents producteurs et des utilisateurs d'informations statistiques.

## **DONNEES ET METADONNEES**

Les données publiées dans Country STAT couvrent les domaines Production, Commerce, Population, Disponibilités alimentaires, Emploi ou Travail, Terre et Irrigation, Machines, Pesticides, Engrais, Prix, Forêts, Eaux, Parcs nationaux, Santé, et Pêche pour les niveaux national (statistiques de base) et régional (statistiques locales). La disponibilité des données existantes au niveau national varie d'un domaine à l'autre et cela compte tenu d'une part, des niveaux et des fréquences de collecte et, d'autre part, du niveau de précision avec lequel certaines données doivent être fournies. La disponibilité des données dans les domaines tels que la production, la population, les prix, les disponibilités alimentaires a été plus aisée selon les standards demandés. Les données du commerce sont fournies par les statistiques douanières à partir des saisies effectuées par la Direction Générale des Douanes. Elles sont classifiées en utilisant les codes du Système Harmonisé (SH). Les données sur les prix des denrées alimentaires et des produits alimentaires sont fournies par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) Les prix aux producteurs sont fournis par collecte administrative auprès des structures d'encadrement et de vulgarisation agricole.



Pour chacun des tableaux créés dans la base Country STAT, il est défini des métadonnées, c'est-à-dire un ensemble d'informations techniques et descriptives pour mieux qualifier les données. Au vu des différents domaines d'activités concernés par la publication des données statistiques au niveau du CountrySTAT, le niveau des métadonnées semble satisfaisant. Seul, les domaines sur les Engrais, l'Eau et la Valeur Ajoutée n'ont pas encore renseigné leurs métadonnées.

## **QUALITE DES DONNEES**

La qualité des données intégrées dépendent fortement de la qualité des méthodologies statistiques utilisées pour leurs productions.

Les statistiques de production végétale, les équipements et les intrants agricoles : les informations collecter auprès des exploitants sont d'ordre structurel (démographie et équipement) et conjoncturel (semences, engrais, pesticides, superficies, rendements, productions et stocks de céréales). Elles sont obtenues par voie d'enquête. L'application de cette méthodologie a comme support un dispositif de terrain performant. Les données sont dans l'ensemble jugées satisfaisantes. Cependant, pour l'horticulture, le recueil des données est basé d'une part sur la déclaration des responsables des organisations faïtières et des fournisseurs d'intrants et d'autre part sur les rapports des Directions Régionales de Développement Rural (DRDR). A ce niveau une méthodologie statistique bien définie et un dispositif de collecte font défaut, ce qui influencer sur la fiabilité des données. Il est alors recommandé de Mettre en place un système d'enquête adapté pour l'évaluation des productions horticoles.

Elevage : Les statistiques dans ce domaine sont estimées sur la base de paramètres de productivité des troupeaux (taux de fécondité, taux d'exploitation, rendement numérique, taux de mortalité, etc.), leur qualité connaît des limites réelles, en raison de ce que les enquêtes permettant de disposer de ces paramètres ne sont plus réalisées, faute de ressources budgétaires. Il est alors recommandé de réaliser une enquête de base sur le cheptel et mettre en place un enquête permanente de suivi des paramètres du troupeau.

Pêches : Les statistiques des produits de la pêche maritime sont fournies par le Bureau des Statistiques de la Direction des Pêches Maritimes. Ces données sont collectées à partir des postes de contrôle qui couvrent les centres de débarquements. Ces statistiques de source administratives sont jugées fiables.

Les informations et les statistiques relatives à la pêche artisanale maritime sont collectées à partir des postes de contrôle qui couvrent les centres de débarquement. Les méthodologies de collecte de ces données ne sont pas harmonisées et dépendent non seulement des spécificités des zones mais aussi des moyens mis en œuvre. Les données de la pêche continentale sont jugées peu fiables; elles sont uniquement produites à des fins d'usage interne. Il est alors recommandé de réaliser une enquête cadre sur l'activité de pêche et mettre en place une enquête de suivi des captures.

Prix : Les statistiques de prix proviennent d'enquêtes de routine sur les marchés réalisées par plusieurs structures dont le CSA et l'ANDS. Les statistiques disponibles portent notamment sur les prix et les quantités offertes sur les marchés et portant sur les céréales locales (mil, maïs, sorgho, riz) et importées (maïs, riz) et sur les légumineuses (arachide en coque ou décortiquée et niébé). Si au niveau des prix la méthode semblent rigoureuse, pour les quantités disponibles sur le marché, le procédé semble léger. Il est alors recommandé de mettre en place une méthodologie et un dispositif harmonisé et intégré de système d'information sur les marchés des produits agricoles.

Au titre de la réconciliation des données aux standards internationaux, l'Etat du Sénégal s'y est engagé depuis 2001. En effet, depuis l'année 2001, les Etats membres d'AFRISTAT, dont le Sénégal fait partie, disposent de nomenclatures communes pour les activités (NAEMA). En outre, le Sénégal a adhéré au Système Général de Diffusion des Données (SGDD) en 2001.

De la comparaison des données entre FAOSTAT et CountrySTAT, les données de FAOSTAT sont obtenues en grande partie en exploitant les divers questionnaires envoyés aux différents pays. Parmi ces données, il y en a qui sont provisoires compte tenu de la période à laquelle ces questionnaires arrivent. Au niveau de Country STAT pays, les données qui sont téléchargées au niveau du site sont les données définitives produites par les structures et ont fait l'objet de validation au sein du comité technique. Ceci nous permet d'attester de la fiabilité des données publiées dans CountrySTAT. Il est alors recommandé à la FAO de mettre à jour les données de FAOSTAT à partir des données de CountrySTAT qui les données définitives officielles du Sénégal.

## **ACCES ET UTILISATION DES DONNEES**

L'accessibilité des données et des métadonnées est effective pour la presque totalité des tableaux publiés. Pour l'accès aux données, il faut souligner qu'il existe des tableaux demandés pour le site qui sont bien inscrits et d'autres non inscrits. En outre, il existe également des tableaux non demandés qui sont bien inscrits.

Pour évaluer la satisfaction de ces usagers par rapport aux données publiées par CountrySTAT-Sénégal, la meilleure approche aurait été de recueillir directement leur avis. Cependant la connaissance de leurs besoins peut également permettre de répondre de manière correcte à la question. Ainsi donc, au vu des données collectées, nous pouvons penser qu'il y a de forte chance que les Décideurs Publics et Privés soient satisfaits. De l'évaluation de la ponctualité et du niveau couverture des données dans CountrySTAT, on note une insuffisance sur les délais d'actualité des données et une faiblesse des domaines couverts.

Pour conclure ce point, il peut retenir que la mise à jour des données devrait être renforcée pour presque l'ensemble des domaines. Il semble en être de même pour l'intervalle de temps avant la publication des données.

## **INTEGRATION REGIONALE ET ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE**

Au niveau sous régional, et dans le cadre de l'harmonisation des méthodologies de collecte et d'exploitation des opérations d'enquête, le Sénégal à l'instar des autres pays membres du CILSS a aussi reçu une assistance technique du CILSS/AGRHYMET. Ainsi, les statistiques agricoles bénéficient de l'assistance technique et parfois financière du Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) à travers le Centre Régional AGRHYMET. Dans le cadre des politiques agricoles communes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), des initiatives sont mises en œuvre en matière de systèmes d'information sur l'agriculture. La mise en place d'un CountrySTAT régional (RegionSTAT) pour les pays membres de l'UEMOA constitue une preuve tangible. Plusieurs autres programmes de renforcement des activités statistiques sont mises en œuvre ces dernières années par d'autres organisations sous régionales chargées des statistiques dont le Sénégal est membre.

Au niveau international, le Sénégal a déjà bénéficié d'une assistance technique et financière de la FAO (TCP) et des Pays Bas dans le cadre du premier recensement de l'Agriculture et la mise en place d'un Système Permanent de Statistiques Agricoles en 1998. L'assistance technique s'est surtout résumée en appui méthodologique, en appui matériel (ordinateurs, imprimantes, fax ; photocopieuses, etc.), en appui logistique (véhicules, motos, etc.) et en renforcement de capacité (formation). Le Sénégal également reçu des appuis techniques et financiers de la FAO dans le cadre de l'élaboration des bilans et disponibilités alimentaires en 2005 et de l'élaboration et la mise en œuvre de Country STAT en 2008.

Au niveau des négociations commerciales, le Sénégal est membre fondateur de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). A ce titre, le commerce sénégalais est régit par les accords de la dite institution multilatérale qui a pour principale mission la libéralisation du commerce des biens et des services à l'échelle mondiale. Le Sénégal est également membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (l'UEMOA). Dans ce cadre, le commerce sénégalais est régit par les dispositions du Traité de l'Union relatives à l'objectif de création d'un marché commun entre les Etats membres. Cet objectif de marché commun au sein de l'UEMOA est basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune. De même une politique commerciale commune est en cours d'élaboration auprès du département en charge du commerce de la CEDEAO, qui à termes va renforcer le cadre juridique qui régit le commerce au Sénégal. TEC, est donc le tarif uniformisé des huit (8) Etats. Toutes choses qui exigent un renforcement de la production statistiques conformes aux standards internationaux afin d'assurer une meilleure prise en charge des enjeux sur les négociations commerciales Inter-Etats que cela nécessite.

# INTRODUCTION

Au Sénégal, la mise en œuvre du système CountrySTAT a démarré en 2008. Son objectif est de relever le défi que constitue la mise à la disposition, aux décideurs et aux autres utilisateurs, d'une information statistique de qualité, pertinente, complète, consensuelle, produite conformément aux standards internationaux et diffusé dans des délais compatibles pour une utilisation efficace en vue de la prise de décision. Ce qui demeure la priorité du Système Statistique National.

Le projet CountrySTAT est un instrument de mise en œuvre de l'axe 2 et 3 du schéma Directeur de la Statistique portant sur l'amélioration de la qualité des produits statistiques, la diffusion et promotion de l'utilisation des statistiques, de l'analyse et de la recherche.

Le présent rapport a pour objectif d'évaluer la mise en œuvre du projet au Sénégal et de mettre en évidence les changements qualitatifs qu'il a pu apporter au système statistique national en général et à la statistique sur l'agriculture et l'alimentation en particulier.

Cette revue du panorama national de statistique agricole et alimentaire, qui est la seconde que la FAO réalise dans le cadre du Système d'Information Agricole Régional dans les pays bénéficiaires du projet, est structurée en cinq parties portant sur:

- L'analyse de la durabilité institutionnelle, l'évaluation de la situation courante du cadre légale et des organes consultatifs des statistiques de l'alimentation et l'agriculture.
- La disponibilité des données et métadonnées par rapport à l'ensemble de données standards a renseigner dans le système CountrySTAT
- L'évaluation et l'analyse critique des procédures de publication de CountrySTAT en termes de fiabilité et de transparence
- D'évaluer l'accessibilité, la pertinence et la ponctualité des données par les utilisateurs
- De fournir les informations relatives aux synergies, la complémentarité, les collaborations et les efforts d'harmonisation dans le cadre de l'intégration régional et international.

Enfin, le rapport proposera des recommandations à l'attention des partenaires nationaux, sous régionaux et la FAO afin d'améliorer la qualité du processus national afin d'en assurer la durabilité.

# 1 CADRE INSTITUTIONNEL

## 1.1 *Le Cadre Légal et institutionnel du Système Statistique National*

Jusqu'en 2004, Il n'existait pas de cadre législatif ou réglementaire adapté au contexte économique et social et définissant, au niveau du Système Statistique National (SSN) et de ses composantes, les modalités de la production statistique officielle, ainsi que celle de la coordination de cette production et veillant au respect des normes en la matière. Le texte organique du système statistique national ne traitait pas non plus de l'obligation des structures sectorielles de fournir des informations à l'organisme central.

En raison de tout cela, des réformes institutionnelles majeures ont été introduites en 2004. Ainsi, en remplacement de la loi 66-59 du 30 juin 1966, une loi portant organisation des activités statistiques a été votée le 06 juillet 2004 et promulguée le 21 juillet 2004.

Plusieurs décrets d'application portant notamment sur le Conseil National de la Statistique (CNS), le Comité Technique des Programmes Statistiques, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, et la Direction de la Prévision et des Eudes Economiques ont également été adoptés entre 2004 et 2005. La loi n°2004/21 du 21 juillet 2004, portant organisation des activités statistiques, basée sur les principes fondamentaux de la statistique officielle et définissant les composants du SSN et qui a aboutit à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique appelé schéma directeur.

De nombreux autres textes juridiques définissant l'activité statistique ont été rédigés et adoptés :

- Arrêté créant et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des sous comités et groupes thématiques du Comité Technique des Programmes Statistiques (CTPS).
- Décret n°2009-662 portant nomination des membres du Conseil d'orientation de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.
- Arrêté ministériel fixant la liste des membres du Comité Technique des Programmes Statistiques (CTPS)
- Arrêté fixant la liste des membres du Conseil National de la Statistique (CNS)
- Loi n° 2004-21 portant organisation des activités statistique
- Décret n° 2005 - 435 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du conseil national de la statistique et du comité technique des programmes statistique
- Arrêté fixant la liste des services et organismes du système statistique national chargés de la production des statistiques publique

Le DSRP 2 et la SCA constituent les cadres de référence harmonisés pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies sectorielles pour l'ensemble des interventions étatiques et non étatiques, dans le cadre de l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement. En vue d'assurer le suivi et l'évaluation du changement économique et sociopolitique par la mesure du niveau d'atteinte des objectifs fixés dans ces cadres, il est plus que nécessaire de disposer de données fiables et complètes, disponibles en temps opportun. C'est dans cette optique que l'environnement statistique est en pleine évolution pour être en phase avec les nouvelles orientations fixées par l'Etat.

Désormais, la production statistique est basée sur le principe de transparence conformément aux normes de qualité retenues au niveau mondial, en application des initiatives de la communauté internationale en cette matière, tel le Système Général de diffusion des Données (SGDD) et la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD).

Du fait des décalages observés entre l'offre et les besoins exprimés par les utilisateurs, il s'avère urgent de procéder à une réforme du SSN. Le Schéma Directeur est le cadre de poursuite de la réforme sur lequel il devra s'adosser pour la production d'une information statistique en adéquation avec les besoins des utilisateurs. Il définit la vision, les axes stratégiques, les objectifs visés et un plan d'actions pluriannuel d'une politique qui est orientée vers la satisfaction de la demande des utilisateurs.

La stratégie retenue pour matérialiser la vision déclinée dans le Schéma Directeur de la Statistique (SDS) est articulée autour des quatre axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Renforcement du dispositif institutionnel

Il comprend quatre objectifs : i) compléter le cadre juridique ; ii) améliorer le cadre organisationnel ; iii) rendre effective la coordination et la programmation statistiques ; iv) et assurer le financement des activités statistiques courantes avec des ressources financières durables.

- Axe 2 : Amélioration de la qualité des produits statistiques

Cet axe comprend deux objectifs : i) disposer de statistiques produites selon les normes établies et dans les délais fixés ; ii) disposer de statistiques les plus désagrégées possibles tenant compte notamment du genre et de la décentralisation.

- Axe 3 : Diffusion et promotion de l'utilisation des statistiques, de l'analyse et de la recherche

L'axe est décliné en six objectifs : i) orienter la production vers une meilleure satisfaction de la demande ; ii) améliorer la diffusion ; iii) faciliter l'accès des utilisateurs aux statistiques ; iv) développer une politique de communication ; v) promouvoir la culture statistique ; vi) encourager la recherche et l'analyse approfondie par les utilisateurs.

- Axe 4 : Renforcement des capacités pour un système statistique efficace

L'axe est décliné en quatre objectifs : i) disposer d'une bonne politique de gestion des ressources humaines du Système Statistique National ; ii) disposer d'une bonne politique de gestion des ressources matérielles et des infrastructures ; iii) systématiser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; iv) disposer d'une bonne politique de gestion des ressources financières.

D'importants efforts sont entrain d'être menés pour :

- L'adoption formelle de ce schéma Directeur
- La sécurisation du financement des projets statistiques
- La mise en place du fonds National de développement de la Statistique
- Le renforcement des capacités des acteurs
- La signature du décret portant création de l'Ecole Nationale de statistique et d'économie Appliquée

S'agissant des textes régissant l'activité statistique, le cadre juridique est entrain d'être révisé et complété par plusieurs textes dont :

- la loi n°2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités statistiques et qui a pour objet de définir les principes fondamentaux et le fonctionnement général du SSN est en cours de révision
- le décret 2005-435 du 23 mai 2005 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du conseil National et du Comité des Programmes Statistiques est révisé

Le Conseil national a tenu sa première réunion présidée par le Premier Ministre. Les sous comités du comité Technique des Programmes Statistiques sont mis place et opérationnels. Compte tenu de toutes ces avancées, un bilan positif peut être tiré sur l'évaluation de la situation courante du Cadre Légal et des Comités Consultatifs Statistiques

### **Le CountrySTAT est bien articulé autour du système statistique national puisqu'il rentre dans les axes 2 et 3 du schéma Directeur**

Il est important de rappeler que son objectif est de relever le défi que constitue la mise à la disposition, aux décideurs et aux autres utilisateurs, d'une information statistique de qualité, pertinente, complète, consensuelle, produite conformément aux standards internationaux et diffusé dans des délais compatibles pour une utilisation efficace en vue de la prise de décision. Ce qui demeure la priorité du Système Statistique National.

En effet, un programme d'action prioritaire pour la mise en œuvre de ce schéma est élaboré pour la période 2011-2015 et prévoit d'importantes activités pouvant faire espérer une durabilité du projet CountrySTAT-Sénégal :

- La réalisation effective du Recensement général de la population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage qui permet d'avoir des données récentes sur la population et d'autre part de mettre à jour la base de sondage des ménages agricoles pour ainsi mener des enquêtes thématiques et spécifiques. La phase cartographie est en cours.
- Ainsi tous les domaines que prévoit la base de données country STAT seront renseignées et mises à jour avec des données sûres.
- La réalisation de deux enquêtes de Suivi de la pauvreté dont la préparation est en cours et qui permet de mettre à jour les données sur la consommation des ménages.
- L'élaboration d'un cadre National d'enquête qui est à la phase réflexion stratégique et consultation qui permet l'harmonisation des méthodologies et exige une synergie des actions en matière de collecte.
- Le suivi de la satisfaction des utilisateurs et l'identification de leurs nouveaux besoins
- Le renforcement des services statistiques sectoriels qui permettra aux sectoriels de disposer d'un système d'information répondant aux normes.
- La préparation, la publication et la diffusion d'un annuaire du SSN et la création d'un portail web pour faciliter les échanges entre membres du SSN.
- La mise en place d'un entrepôt de données sectorielles. Ces données avant d'être stockées dans l'entrepôt seront validées par la structure faitière du SSN qui est l'Agence de la Statistique et

de la Démographie. Ainsi les domaines et module thématiques de CountrySTAT sont sûrs d'être renseignés par des données de qualité, de façon régulière et à temps voulu.

- Recrutement de nouveaux statisticiens.

Une forte volonté politique accompagne ces initiatives notamment le fait que le premier ministre soit le président du conseil national de la statistique qui est le cadre institutionnel qui a pour mandat :

- d'élaborer les programmes de développement d'activités statistiques ;
- d'animer la dynamique de concertation entre utilisateurs et producteurs ;
- d'améliorer le système pour satisfaire les utilisateurs.

Une forte volonté de l'Etat du Sénégal est affichée pour le développement des Statistiques et est confirmée lors de la réunion du Consortium de PARIS21 qui s'est tenue à Dakar (Sénégal) du 16 au 18 novembre 2009, où les participants ont unanimement réaffirmé qu'un système statistique fiable et efficace constitue un élément fondamental de la bonne gouvernance ; ils ont également rappelé que, pour être en mesure de fournir les données nécessaires au suivi des objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, il est indispensable d'agir rapidement.

Tout en reconnaissant que de grands progrès ont été accomplis depuis 2000, le Consortium a souligné qu'il reste beaucoup à faire pour concrétiser l'ambition du Plan d'action de Marrakech pour la statistique (MAPS). Des mesures concertées et coordonnées doivent être prises pour utiliser plus efficacement les données statistiques, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et de renforcer et pérenniser les capacités des systèmes statistiques, notamment dans les pays en développement. Le soutien à la compilation, la publication et l'utilisation des statistiques relève d'une responsabilité collective pour que, selon les termes de la Déclaration du Millénaire, « la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité entière ». Le Partenariat de PARIS21 a été honoré par la présence du Président du Sénégal, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, qui a prononcé le discours d'ouverture en précisant que le renforcement des structures nationales est une de ses priorités majeures.

## ***1.2 Impacts de l'engagement des Ministères/Institutions nationales dans les activités de CountrySTAT***

A l'issue de la formation des points focaux qui devront gérer le site, des missions circulaires ont été envoyées de Rome rencontrer les autorités de chaque pays membres du projet afin de les sensibiliser et les imprégner dans le processus. Le Sénégal a accueilli la mission du 10 au 12 Février 2008. Dans ce cadre, toutes les directions nationales productrices de données ont été visitées (ANSD, Direction des eaux et forêts, direction de L'horticulture, direction des pêches, CSA, SE /CNSA.....), ainsi que les hautes autorités du ministère en charge de l'agriculture. Elles ont été mises au courant de l'existence du projet.

Tous les Directeurs et autorités rencontrés ont salué l'initiative et encouragé sa pérennité. Ils ont nommé des points focaux qui jouent le rôle d'intermédiaires entre la tutelle du projet et les services respectifs impliqués. Ce qui a abouti à l'engagement des structures techniques, en charge du développement de l'agriculture au sens large, à s'investir totalement et en synergie dans la dynamisation du système Country Stat-Sénégal en l'alimentant régulièrement de données nécessaires et mises à jour. Cette forte mobilisation autour de l'objectif de mettre en place un guichet unique d'informations a abouti aux résultats suivants:



- site renseigné et régulièrement mis à jour ;
- lancement de country stat réalisé ;
- données de qualité sur l’Agriculture et l’Alimentation disponibles en temps réel ;
- cadre d’échanges sur les statistiques agricoles disponible.

Cela a contribué au succès du projet Country STAT Sénégal qui s'est traduit par :

- l'appropriation du projet par les hautes autorités sénégalaises grâce à l'information et la sensibilisation sur la pertinence et l'importance du projet ;
- l'engagement des responsables nationaux de haut niveau à faciliter et à soutenir sa mise en œuvre en vue de sa pérennisation.

Tous les partenaires se sont fixés comme objectif de promouvoir le développement des systèmes et méthodes statistiques permettant d’anticiper et de satisfaire les besoins nouveaux en matière de données, d’où qu’ils proviennent.

### ***1.3 Organisation, fonctionnement et implémentation de Country STAT***

Pour l’implémentation de CountrySTAT-Sénégal, les organes suivant ont été mis en place :

- un Secrétariat Nationale de Country STAT
- un Groupe Technique de Travail National
- un Comité Consultatif National

Chaque organe est rattaché aux structures administratives pérennes de l’Etat du Sénégal.

#### **1.3.1 Le Secrétariat National de Country STAT**

La coordination du Secrétariat de Country Stat-Sénégal est assurée par la Division des Statistiques et de l’Information agricole de la Direction de l’Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS) du Ministère de l’Agriculture. Le secrétariat technique est composé de six cadres nationaux de profils variés, statisticien, statisticien informaticien, informaticien et agronome. Le secrétariat a pour mandat :

- assurer la mise en œuvre du projet au Sénégal.
- mettre en œuvre le plan de travail et élaborer le budget annuel associé.
- assurer la gestion administrative
- contribuer à l'élaboration et à la validation du plan de travail révisé et du calendrier détaillé de mise en œuvre des activités à mener par le projet ;
- assurer le suivi et la mise en œuvre du plan de travail
- organiser des discussions avec les représentants des structures parties prenantes et la FAO, en vue de la définition des besoins prioritaires des données statistiques, métadonnées et des indicateurs ;
- assister aux missions de la FAO ;
- assurer l'identification des candidats aux postes des consultants nationaux (communication);
- assurer le déroulement de la stratégie de communication pour la sensibilisation des autorités et des partenaires au développement sur le processus CountrySTAT ;
- assurer le suivi des actions de contribution et de soutien du Gouvernement au projet ;
- identifier et sensibiliser les structures nationales partenaires de l'approbation du système ;

- assurer la coordination et la mise en cohérence de toutes les activités ;
- préparer les rencontres du Groupe National de Travail Technique de CountrySTAT, et assurer leur Secrétariat ;
- assurer la relation entre les parties prenantes de Country Stat et le staff technique de CountrySTAT à Rome ;
- exécuter les recommandations et orientations techniques du Groupe National de Travail Technique de CountrySTAT ;
- préparer les rapports sur l'état d'avancement des activités du projet;
- assurer le rassemblement de la documentation nécessaire au projet ;
- assurer La formation des points focaux nationaux en administrateur CountrySTAT ;
- assurer la mise à jour des principales données sur les statistiques agricoles et alimentaires ;
- organiser les ateliers de présentation et validation de la base des systèmes CountrySTAT – Sénégal et assurer sa fonctionnalité.

### **1.3.2 Le Groupe Technique de Travail National**

Le groupe de travail technique est constitué de 30 points focaux désignés par l'ensemble des structures productrices de statistiques sur l'Agriculture et l'alimentation :

- la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques ;
- l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ;
- la Direction de l'Agriculture ;
- l'institut Sénégalais de Recherches agricoles ;
- la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et Conservation des Sols ;
- la Direction de la Protection des Végétaux ;
- le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- le Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire ;
- la Direction des Parcs Nationaux ;
- la Direction des Pêches Maritimes ;
- la Direction de la Pêche Continentale ;
- la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau ;
- la Direction de l'Horticulture ;
- la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques ;
- la Société d'Aménagement et de mise en valeur des terres du delta et de la Falémé ;
- l'Agence Nationale de la Météorologie ;
- la Direction de l'Elevage ;
- le Centre de Suivi Ecologique.

Les membres du GTT ont pour mandat :

- la collecte, la compilation et l'analyse des statistiques collectées dans le domaine agricole, alimentaire et nutritionnel de leurs structures respectives ;
- l'harmonisation, la mise en forme et la validation des données dans le but de la mise à jour effective des données dans le système CountrySTAT ;
- le rassemblement de la documentation nécessaire à la définition des besoins ;
- l'organisation d'ateliers de présentation et de validation de la base de données du système CountrySTAT-Sénégal.

L'implication de diverses structures dans le groupe de travail technique se justifie par l'hétérogénéité des domaines à renseigner (production, commerce, prix, valeur ajoutée...). Afin de permettre l'appropriation de CountrySTAT-Sénégal par toutes les structures productrices de données, les variables contenues dans ces domaines sont renseignés dans les différentes structures de chaque Ministère.

Le groupe de travail technique pluridisciplinaire constitue un cadre d'échanges, d'harmonisation et de validation pour la mise à jour des Statistiques présentes sur CountrySTAT-Sénégal.

Chaque point focal est chargé de rassembler toutes les informations concernant son domaine et les métadonnées, de les mettre sous format adéquat au téléchargement sur PX Publisher et de les mettre à la disposition du Secrétariat. Ces données sont examinées, lors des rencontres du groupe de travail technique et leur consistance sera jugée en fonction de la fiabilité des métadonnées auxquelles elles sont associées.

Les points focaux travaillent à assurer la pérennité et l'appropriation du système par leurs structures respectives. Ils proviennent d'une quinzaine de structures et sont composés d'experts des bureaux nationaux de statistiques membres du comité pour l'élaboration du bilan alimentaire et membre du conseil National de la Statistique et des différents sous-comités techniques du programme statistique national.

Ils assurent le lien entre leurs structures et le secrétariat en ce qui concerne la participation aux activités Country STAT et à sa mise en œuvre. Sur le plan pratique, le travail du comité technique consiste en la conversion des données et l'alimentation du système, la participation aux travaux de groupe pour la mise à jour effective des données dans le système Country STAT. Ce qui implique l'engagement à long terme pour participer à l'amélioration de la qualité des données et les modalités de leur diffusion.

La participation des membres du groupe de travail technique implique : i) l'engagement d'utiliser la plate forme Country STAT comme cadre de publication et la diffusion de données économiques et financières ; ii) la préparation, aux fins de diffusion, des données et métadonnées.

### **1.3.3 Comité Consultatif National : le Conseil de coordination de CountrySTAT**

Le Conseil de coordination devra être composé des Directeurs des différentes structures qui composent le groupe de travail technique et des hautes autorités du Ministère en charge de l'Agriculture. Cependant il n'est pas encore formellement constitué.

## ***1.4 Disponibilité des ressources humaines et matérielles pour le projet country stat-Sénégal***

### **1.4.1 Ressources humaines**

Les ressources humaines disponibles pour le Projet Country STAT-Sénégal sont constituées des cadres du Secrétariat Technique formé de personnel de la Directrice de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques qui assure la coordination au niveau institutionnel. Trois administrateurs ont reçu la formation initiale et la formation avancée à Rome, dont la coordonnatrice du projet soit un administrateur formé en PC Axis, un informaticien et un ingénieur agronome.

D'autres ressources humaines de la Division des Statistiques et de l'Information Agricole participent aux travaux. Il s'agit de deux documentalistes, chargés de la communication, d'un planificateur et d'un économiste.

Le groupe de travail technique est composé des cadres de divers profils et de statisticiens provenant des autres des directions productrices de Statistiques sur l'Agriculture et l'Alimentation. Le conseil de coordination même s'il n'est pas encore fonctionnel est composé de l'ensemble des directeurs des structures membres du projet.

#### **1.4.2 Ressources non humaines**

Trois ordinateurs portables ont été remis au Secrétariat Technique lors des formations pour administrateurs de CountrySTAT. A ce jour, deux sont fonctionnels. Toutefois, la division des Statistiques et de l'information Statistique (DSDIA) qui a en charge la mise en œuvre du projet dispose de :

- neuf (9) ordinateurs PC ;
- trois (3) disques durs externes pour la sauvegarde des fichiers ;
- trois (3) imprimantes ;
- quatre (4) véhicules pour le suivi des enquêtes.

Les seules ressources financières dont dispose CountrySTAT-Sénégal sont ceux de la Fondation de Bill et Melinda Gates qui sont presque déjà utilisées.

#### **1.5 Développements de la Politique de Dissémination des Données**

Le volet communication du projet a revêtu plusieurs formes:

- La communication institutionnelle qui a permis de sensibiliser tous les partenaires institutionnels à travers les correspondances, les conversations téléphoniques, les mails, les rencontres périodiques, etc. ;
- La communication médias avec la mobilisation de plusieurs journalistes autour du projet et la publication de plusieurs articles ainsi que la diffusion de plusieurs émissions dans les radios et télévisions;
- La réalisation de press-book et de CD-ROM sur la cérémonie d'ouverture du lancement de CountrySTAT Sénégal et sur la conférence de presse préparatoire.

Les activités de communication réalisées sont :

- l'information sur le processus préparatoire avec les ateliers techniques tenus par les experts des différents départements impliqués sous la coordination de la DAPS ;
- la publication dans le journal agropasteur et dans d'autres journaux des articles sur l'état d'avancement du projet ;
- la conférence de presse préparatoire qui a permis à l'équipe de country stat de présenter aux journalistes le contenu et les objectifs du projet. La cérémonie s'est déroulée à la DAPS ;
- la cérémonie de lancement du projet qui s'est déroulée le jeudi 27 Mai 2010 à l'hôtel Pullman Téranga de Dakar en présence du Représentant du Ministre de l'Agriculture, du représentant-résident de la FAO à Dakar et du représentant de Country stat FAO. Cette manifestation a enregistré la participation de près de 150 personnes venues de plusieurs institutions,

départements ministériels, structures de recherche, membres de la société civile, de l'administration publique, des organisations de producteurs des partenaires techniques et financiers, universités, leaders du milieu de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'alimentation. La presse a massivement répondu à cette cérémonie et de nombreux comptes rendus en ont été faits dans les journaux, radios et télévisions et sur internet.

Toute cette stratégie de communication mise en place vise à :

- Assurer une meilleure visibilité et une bonne vulgarisation du système CountrySTAT ;
- Assurer une large diffusion des résultats du système CountrySTAT auprès des différents producteurs et des utilisateurs d'informations statistiques.

Le système de production de Statistique Agricole n'est pas renforcé par une politique de dissémination à proprement parlé. En effet les structures produisent des bulletins mensuels, rapports annuels ou résultats d'enquête sous format papier ou fichier. C'est le cas de la DAPS. Certaines ont mis en place un site pour diffuser leurs informations ; c'est le cas de l'Agence Nationale de la Météorologie, de la Direction de la Protection des Végétaux, de la Direction de la Gestion des Ressources en eau, du Commissariat à la sécurité Alimentaire.

La plupart de ces sites ne sont pas très bien connus du grand public et les rapports ou bulletins produits ne font pas l'objet de partage. Des données intéressantes sur l'Agriculture et l'Alimentation sont stockées dans des ordinateurs, dans des lieux épars.

Le grand Succès de CountrySTAT est d'avoir permis de créer un guichet unique qui facilite l'harmonisation et la mise en commun des données statistiques provenant des multiples sources et une large diffusion des données statistiques de bonne qualité, facilement accessible, afin de fournir une aide à la décision basée sur les faits. Les rencontres de CountrySTAT sont des moments forts de partage et d'échanges sur les concepts, définitions, méthodologies et données Statistiques. En effet même si le Schéma Directeur de la statistique est entrain d'être déroulé, les comités n'ont pas réellement commencé à travailler pour favoriser ce type de rencontres

### **CountrySTAT a joué un rôle capital dans la diffusion et l'accessibilité des Statistiques sur l'Agriculture et l'alimentation.**

En effet, depuis longtemps des systèmes de production de données ont existé dans plusieurs structures sans être accompagnées de système de diffusion à proprement parlé. Les informations agricoles était éparses, enfouies dans des banques de données pas toujours visibles.

CountrySTAT vient en complément des nœuds de la chaine d'une production Statistique qui doit aller de la collecte du traitement jusqu'à la dissémination. Avec la Fréquences des réunions du groupe de Travail Technique, les Statistiques sont mises à jour disponibles en temps réel sur un guichet unique.

## 2 DONNEES ET METADONNEES

Cette partie du rapport traite de la disponibilité des données ayant servies à l'élaboration des tableaux dans les domaines de la production, du commerce, de la population, des prix, de la disponibilité alimentaire etc. Elle va aussi décrire les métadonnées de référence pour les données déjà publiées sur le site [countrystat.org](http://countrystat.org).

### ***2.1 Disponibilité des données pour CountrySTAT au niveau national et au niveau local en particulier dans les domaines Production, Commerce et Population***

Les données publiées dans CountrySTAT couvrent les domaines Production, Commerce, Population, Disponibilités alimentaires, Emploi ou Travail, Terre et Irrigation, Machines, Pesticides, Engrais, Prix, Forêts, Eaux, Parcs nationaux, Santé, et Pêche pour les niveaux national (statistiques de base) et régional (statistiques locales).

La disponibilité des données existantes au niveau national varie d'un domaine à l'autre et cela compte tenu d'une part, des niveaux et des fréquences de collecte et, d'autre part, du niveau de précision avec lequel certaines données doivent être fournies. La disponibilité des données dans les domaines tels que la production, la population, les prix, les disponibilités alimentaires a été plus aisée selon les standards demandés. Cela a été rendu possible parce que :

- des enquêtes courantes ou des recensements ont été conduits dans ces domaines ;
- des collectes administratives ou simplement des estimations effectuées par les services spécialisés sont réalisées périodiquement.

Par contre il a été plus difficile de disposer de données dans des domaines tels que la santé, les eaux et parcs nationaux, les pesticides, les engrais car les données demandées sont soit inexistantes ou incomplètes ou disponibles uniquement au niveau local. Concernant plus spécifiquement le commerce, certains tableaux de données n'ont pas pu être téléchargés à cause de non conformité des titres par rapport au standard du système CountrySTAT.

En l'absence d'un dispositif d'enquête, les données sur l'élevage ont été obtenues à partir des estimations sur la base d'un taux d'accroissement annuel des effectifs d'animaux et d'un taux de rendement carcasse. Les données de production en nombre de têtes d'animaux et en quantité de viande, de lait, et d'œufs ont été rendues disponibles seulement au niveau national. Les données de population sont disponibles aussi bien au niveau national qu'au niveau local (région administrative et département) .Elles sont fournies par l'Agence National de la Statistique et de la Démographie (ANSD) à partir du dernier recensement de la population et de l'habitat de la population de 2002.

### ***2.2 Disponibilité des données sur le Commerce avec la classification et les codes du Système Harmonisé (SH)***

Les données du commerce sont fournies par les statistiques douanières à partir des saisies effectuées par la Direction Générale des Douanes. Ces données qui sont fournies avec des niveaux de détail présentent les importations et les exportations en tonnage et en valeur avec les provenances et les destinations. Elles sont classifiées en utilisant les codes du Système Harmonisé (SH).

Les données du commerce extérieur fournies par la Direction Générale des Douanes sont reprises et redressées par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) pour constituer les données de la Comptabilité Nationale. Il faut noter que le redressement fait par l'ANSD des données provenant des statistiques douanières intègre d'une part les utilisations des représentations diplomatiques et des consulats au Sénégal et de ceux du Sénégal dans les autres pays en termes d'importations ou d'exportations et l'ensemble des services d'autre part. Il est alors défini une table de passage entre les codes SH et ceux du système de la Comptabilité Nationale, puis, entre les données de la Douane et celles de la comptabilité nationale.

### ***2.3 Disponibilité des données sur les prix des marchandises aux niveaux national et local (prix aux producteurs, prix de gros et prix de au détail)***

Les données sur les prix des denrées alimentaires et des produits alimentaires sont fournies par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) Les données de prix du Sénégal proviennent du suivi de quarante huit (48) marchés dont, vingt quatre (24) marchés ruraux (hebdomadaires) et vingt quatre (24) marchés urbains (permanents).

Les prix sont relevés auprès des producteurs, des collecteurs, des commerçants et des consommateurs. Les données ainsi collectées sont consignées à la fin de la visite du marché dans des fiches de relevés élaborées à cet effet. Sur les marchés hebdomadaires, on observe plusieurs types de prix dont le prix producteur et le prix détail qui doivent être impérativement relevés.

Les données collectées par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) concernent les prix aux producteurs des principaux produits agricoles d'une part et les prix à la consommation des produits alimentaires d'autre part. Les prix aux producteurs sont fournis par collecte administrative auprès des structures d'encadrement et de vulgarisation agricole. Les données de prix (Indice des prix à la consommation) produites par l'ANSD sont publiées mensuellement à travers le bulletin de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des Ménages (IHPC).

En définitive, la Collecte des données sur les prix au producteur est du ressort du Commissariat à la sécurité Alimentaire qui les met à la disposition de l'ANSD pour traitement et usage dans les comptes Nationaux

L'ANSD quant à elle collecte les prix à la consommation pour estimer l'indice harmonisé des prix à la consommation.

### ***2.4 Métadonnées de référence pour les données déjà publiées dans le site web CountrySTAT Sénégal***

Les données déjà publiées sur le site CountrySTAT Sénégal concernent les domaines Production, Commerce, Population, Disponibilités alimentaires, Emploi ou Travail, Terre et Irrigation, Machines, Pesticides, Engrais, Prix, Forêts, Eaux, Parcs nationaux, Santé, et Pêche.

Pour chacun des tableaux créés dans la base CountrySTAT, il est défini des métadonnées, c'est-à-dire un ensemble d'informations techniques et descriptives pour mieux qualifier les données. Deux types de métadonnées sont définies :

(i) les métadonnées qui s'affichent au bas de chaque tableaux de données indiquent la note de bas de page, la date de publication, la source, le contact, l'unité et le nom du tableau ;

(ii) les métadonnées de référence sont accessibles quant à elles en cliquant sur l'onglet « Visualiser les métadonnées de référence » placé au dessus de chaque tableau. Les rubriques retenues pour décrire les métadonnées de référence sont les suivantes :

- point focal à contacter ;
- concepts, définitions et classification ;
- couverture géographique ;
- traitement des données, estimation et méthodologie de révision ;
- source de données (Enquête, recensement ou dossier administratif) ;
- fréquence de collecte des données;
- méthode de diffusion ;
- actualité et Ponctualité c'est-à-dire le temps écoulé entre la collecte et la publication des données.

Les tableaux ci-dessous présentent les métadonnées de référence pour les différents tableaux de la base Country STAT Sénégal par domaine selon les rubriques susmentionnées.



### **a) Domaine Production**

Deux groupes de données sont contenues dans les tableaux créés dans le domaine Production. Il s'agit des données de productions végétales et des données production animale. Au total seize (16) tableaux sont actuellement créés dans le domaine production conformément aux standards internationaux dont neuf (9) au niveau des productions végétales et sept (7) au niveau productions animales.

Les tableaux de données et les métadonnées de production végétales fournies par la Direction de l'Analyse de Prévision et Statistiques (DAPS) du Ministère de l'Agriculture sont définis dans les tableaux ci-dessous.

**Tableau 1: Métadonnées de référence pour les tableaux de données de productions végétales**

Tableau	Titre du tableau	Structure et Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de collecte des données	Actualité et ponctualité
195cpd010	Quantité de production des cultures primaires	DAPS-MA ----- balde_some@yahoo.fr (221)775323015	FAO	Données nationales et régionales	Données collectées par échantillonnage et agrégées par niveau administratif (département et région) et niveau national. Estimations faites par enquêtes annuelles au niveau des ménages agricoles	Enquêtes agricoles annuelles de la DAPS	Bulletins, rapports statistiques,	Annuelle	3 mois
195cpd015	Superficie récoltée par cultures primaires								
195cpd016	Superficie ensencée par cultures primaires								
195spd522	Quantité de semences vendues par cultures et années								
195spd521	Production commercialisés de semence de pré base en 2009 et culture								
195spd010	Quantité de production des cultures primaires par région								
195spd015	Superficie récoltée par région, produit								

Les données qui ont permis de créer les tableaux de productions animales ont été fournies par la Direction de l’Elevage (DIREL) du Ministère de l’Elevage. Les métadonnées relatives aux tableaux des données de productions animales sont définies comme suit :

**Tableau 2: Métadonnées de référence pour les tableaux de données de productions animales**

Code tableau	Titre du tableau	Structure et Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195cpd035	Total des effectifs d’animaux vivants	DIREL-Ministère Elevage ----- msbaye58@yahoo.fr (221)766845265	FAO	Données nationales	Données collectées sont issues de déclarations au niveau des principaux acteurs. Elles sont agrégées par niveau administratif (département et région) et niveau national. Estimations faites à partir des taux d'accroissement moyens annuels des séries de données sur les effectifs d'animaux et sur les tonnages de viande et de lait	estimations	Annuaire des statistiques de productions animales	annuelle	5 mois
195cpd035	Effectifs d'animaux vivants								
195cpd045	Effectifs d'animaux abattus								
195cpd050	Production de viande								
195cpd060	Production de lait								
195cpd075	Autres produits de l'élevage								
195cpd070	Production des Œufs de poule et d'autres volatiles								

**b) Domaine Population**

Les données de population sont produites par l’Agence National de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Trois tableaux sont créés selon les standards demandés dans le domaine Population dans le module Statistiques nationales et un dans le celui des statistiques locales. Les métadonnées relatives à ces tableaux sont définies comme suit :

**Tableau 3: Métadonnées de référence pour les tableaux de données de population**

Code tableau	Titre de la tableau	Structure et Contact du point focal	Concepts, définitions et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195cpo010	Population totale	ANSD ----- statsenegal@ansd.sn (221) 33 869 21 39 (221) 33 869 21 60	FAO	Données nationales Et données par niveau administratif	Collecte exhaustive des données primaires, agrégations niveau localité, département, région et niveau national  Estimations à partir des taux d'accroissement moyens annuels de la population	RGPH et estimations	Rapport RGPH et .....	Décennale	24 mois pour le RGPH et 5 mois pour les estimations annuelles
195spo010	Population rurale								
195spo110	Population urbaine								
195spo010	Population région, sexe et année								

### c) Domaine Disponibilité alimentaire

Les données contenues dans les tableaux créés dans le domaine Disponibilité alimentaire sont issues de l'Agence National de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Au total deux (2) tableaux sont créés. Les métadonnées de référence relatives à ces tableaux sont décrites ci-dessous.

**Tableau 4: Métadonnées de référence pour les tableaux de données sur les disponibilités alimentaires**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de publication	Actualité et ponctualité
195cfa010	Disponibilité alimentaire en quantité (tonnes)	SE/CNSA ----- TEL :00221776124652	FAO	Données nationales	Estimations faites à partir des données collectées auprès des structures	Estimations	Rapport	Annuelle	6 mois
195cfa015	Disponibilité alimentaire par personne et par jour (kgr/personne/jour) par Produit								
195cfa020	Disponibilité alimentaire en (kcal/pers/jour)								
195cfa030	Disponibilité en protéines (gr/pers/jour)								
195cfa035	Disponibilité de matière grasse en quantité (gr/pers/jour)								

### d) Domaine Emploi/Travail

Les données ayant servi à créer le tableau du domaine Emploi conformément aux standards internationaux ont été fournies par l'Agence National de la Statistique et de la Démographie (ANSD) sur la base des estimations faites à partir des données tirées des résultats du RGPH. Les métadonnées relatives à ce tableau sont définies ci-dessous suivant les différentes rubriques retenues.

**Tableau 5: Métadonnées de référence de le tableau de données sur l'emploi**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195cla010	Population totale économiquement active	ANSD ----- statsenegal@ansd.sn (221) 33 869 21 39 (221) 33 869 21 60	FAO	Données nationales	Estimations faites à partir des données du RGPH	Estimations	Rapport	Annuelle	3 mois

### f) Domaine Machines

Les données sur les machines ont été fournies par l'Agence National de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Trois (3) tableaux ont été créés selon les standards demandés au niveau du domaine Machine dont les métadonnées de référence sont décrites ci-dessous.

**Tableau 6: Métadonnées de référence des tableaux de données sur les machines**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195cma010	Quantité de machines en service	ANSD ----- statsenegal@ansd.sn (221) 33 869 21 39 (221) 33 869 21 60	FAO	Niveau national et niveau administratif 1 (Région)	Estimations faites à partir des données collectées auprès des structures	Estimations	Rapport	Annuelle	12 mois
195cma030	Valeur des exportations par produits								
195cma020	Valeur des importations par Produits								

### g) Domaine Prix

Les données sur les prix de denrées alimentaires qui composent les cinq (5) tableaux déjà créées dans le domaine Prix selon les standards demandés sont fournies par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) pour les prix de gros, de détail et les prix au producteur et par l'ANSD pour les indices de prix. Les métadonnées relatives aux tableaux de données sur les prix sont définies dans le tableau 7.

**Tableau 7: Métadonnées de référence des tableaux de données sur les prix des produits**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195cpr011	Prix au producteur des produits forestiers et de la pêche	Direction des eaux et forêts <a href="mailto:thiecouta@yahoo.fr">thiecouta@yahoo.fr</a>	FAO	Niveau national et régional	Moyenne	Relevés mensuels	Bulletin	Mensuel	1 mois
195spr015	Evolution des prix de détail des produits vivriers sur les marchés d'Abidjan par Année	Direction de l'Elevage <a href="mailto:msbayer58@yahoo.fr">msbayer58@yahoo.fr</a> (221)766845265							
195cpr015	Prix au producteur moyen mensuel des céréales	Commissariat à la sécurité alimentaire <a href="mailto:moussniang@yahoo.fr">moussniang@yahoo.fr</a> (221) 775465053							
195cpr020	Indice du prix au producteur (PPI)	-----							
195cpr014	Prix à la consommation des produits d'élevage, forestiers et de la pêche	ANSD <a href="mailto:statsenegal@ansd.sn">statsenegal@ansd.sn</a> (221) 33 869 21 39 (221) 33 869 21 60							

## **h) Forêts**

Les données sur la forêt contenues dans le tableau créé dans ce domaine sont fournies par la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS) du Ministère de l'Environnement. Les métadonnées de référence se rapportant à ces données sont décrites dans le tableau ci-après :

**Tableau 8: Métadonnées de référence des tableaux de données sur les forêts**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195cfo010	Quantité de production par produit	Direction des eaux et forêts <a href="mailto:thiecouta@yahoo.fr">thiecouta@yahoo.fr</a>	FAO	Niveau national	Moyenne simple	Enregistrements	Annuaire des Statistiques forestières	Annuelle	12 mois
195cfo011	Effectifs des articles d'artisanat et objet d'art par types et par année								
195cfo013	Situation des feux de brousse par indicateurs et par année								
195cfo014	Réalisation en matière de reboisement par activité et par année								

## **i) Domaine Pêche**

Les données sur la pêche sont fournies par les Directions de la Pêche Maritime et de la Pêche Continentale. Par rapport aux standards demandés, deux tableaux ont été créés actuellement dans la base CountrySTAT Sénégal. Les métadonnées relatives à ces tableaux sont définies ci-dessous.

**Tableau 9: Métadonnées de référence des tableaux de données sur la pêche**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195sfi010	Quantité de production halieutique type de pêche, groupe d'espèces et année	DPM- Ministère de l'Economie Maritime <a href="mailto:sidindaw@hotmail.com">sidindaw@hotmail.com</a> (221) 775594914  Direction de la pêche continentale	FAO	National	Moyenne simple	Rapports des services régionaux	Annuaire des statistiques de pêche	Annuelle	12 mois
195sfi0101	Production aquacole par année, par type d'activité et par espèce								

### **j) Domaine Commerce**

Les données contenues dans les cinq tableaux déjà créés dans le domaine Commerce selon les standards demandés sont fournies par l'Agence National de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Les métadonnées de référence de ces tableaux sont définies dans le tableau 10.

**Tableau 10: Métadonnées de référence des tableaux de données sur le commerce**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195ctr010	Valeur des importations des cultures et des produits de l'élevage	ANSD <a href="mailto:statsenegal@ansd.sn">statsenegal@ansd.sn</a> (221) 33 869 21 39 (221) 33 869 21 60	FAO	National	Estimations	Relevés	Bulletin	Annuelle	12 mois
195ctr025	Valeur des importations des animaux vivants								
195ctr030	Valeur des exportations des animaux vivants								
195ctr040	Quantité des exportations des cultures et des produits de l'élevage								
195ctr045	Quantité des importations des cultures et des produits de l'élevage								

### **k) Domaine Terre et Irrigation**

Les données dans le domaine Terre et Irrigation sont fournies par la Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta (SAED). Un seul tableau conformément aux standards demandés a été créé pour le moment et les métadonnées sont définies comme suit.

**Tableau 11: Métadonnées de référence de données dans le domaine Terre et Irrigation**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195cli015	Evolution des superficies aménagées et mises en valeur par la SAED	SAED <a href="mailto:saed@saed.sn">saed@saed.sn</a> (221) 33 9612017 (221) 33 9612018	FAO	Données nationales	Estimations	Enquêtes	Rapport	Annuelle	12 mois

### **l) Domaine Engrais**

Les données contenues dans les quatre tableaux déjà créés dans le domaine Engrais selon les standards demandés sont fournies par l'Agence National de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et la Direction de l'Agriculture (DA). Les métadonnées de référence de ces tableaux sont définies dans le tableau 10.

**Tableau 12: Métadonnées de référence des tableaux de données dans le domaine Engrais**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195cfe010	Quantité de production	ANSD <a href="mailto:statsenegal@ansd.sn">statsenegal@ansd.sn</a> (221) 33 869 21 39 (221) 33 869 21 60 Direction de l'Agriculture (DA)	FAO	National	Estimations	Relevés	Bulletin	Annuelle	12 mois
195cfe015	Quantité des importations								
195cfe020	Quantité des exportations								
195cfe030	Consommation d'engrais par culture et par année								

### **m) Domaine Pesticides**

Les données contenues dans les quatre tableaux déjà créés dans le domaine Pesticide selon les standards demandés sont fournies par la Direction cde la Protection des Végétaux (DPV) et la Direction de la Douane. Les métadonnées de référence de ces tableaux sont définies dans le tableau 13.

**Tableau 13: Métadonnées de référence des tableaux de données dans le domaine Pesticides**

Code tableau	Titre du tableau	Contact du point focal	Concepts, définition et classification	Couverture géographique	Traitement des données, estimation et méthodologie de révision	Sources de données	Méthode de diffusion	Fréquence de diffusion	Actualité et ponctualité
195cpe010	Quantité consommée de pesticide par produit et par année	Direction de la Protection des Végétaux (DPV)  Direction de la Douane	FAO	National	Estimations	Relevés	Bulletin	Annuelle	12 mois
195cpe011	Situation des superficies, prospectées, infestées, traitées								
195cpe015	Valeur des importations de pesticide par produit et par année								
195cpe020	Valeur des exportations de pesticide par produit et par année								

## 3 QUALITE DES DONNEES

### *3.1 Collecte, compilation, harmonisation, validation et procès de dissémination des données*

L'activité de collecte, de compilation, d'harmonisation, de validation et de dissémination des données est assurée différemment selon les structures productrices et selon la nature des données. Cette partie passera en revue chacune des structures afin d'évaluer les procédures mises en place pour cette fin.

#### **Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques**

Les informations à collecter auprès des exploitants sont d'ordre structurel (démographie et équipement) et conjoncturel (semences, engrais, pesticides, superficies, rendements, productions et stocks de céréales). Elles sont obtenues par voie d'enquête.

Le sondage est utilisé comme méthodes d'enquêtes statistiques et il est effectué à travers la Division des Statistiques, de la Documentation et de l'Information Agricole (DSDIA). L'enquête est annuelle et couvre l'ensemble du territoire national. La méthodologie procède d'un sondage à deux degrés. L'unité primaire est le district de recensement (DR), tandis que l'unité secondaire est constitué par le ménage (ou l'exploitation) agricole. L'univers statistique est constitué par le département au niveau duquel les tirages des unités primaires et les calculs d'extrapolation sont effectués. Le plan de sondage porte sur des districts de recensement (environ 15 à 30 par département), chaque district couvrant une population d'environ 1000 habitants. L'enquête par prélèvement d'échantillons est mise en œuvre par le choix aléatoire de 7 ménages agricoles dans chaque district. La méthode des carrés de rendement est utilisée pour estimer la production de la parcelle (rendement) à partir d'échantillons constitués de carrés de dimension variable selon la culture.

L'échantillon porte sur 6300 exploitations agricoles réparties dans 900 DR, soit un tirage systématique de 7 exploitations par DR.

#### **Direction de l'horticulture**

Ce sont les principaux marchés de produits horticoles qui sont suivis en se focalisant sur l'évolution des prix (détail, gros) et les quantités faisant l'objet de transaction. La fiabilité des données est sujette à caution du fait que les organisations de producteurs qui sont sollicitées n'ont pas les moyens techniques et matériels de collecte et de suivi des données de production ou de commercialisation de leurs membres.

#### **Direction de l'Élevage**

il faut signaler qu'il n'y a pas encore de recensement pour asseoir une base de données relative aux effectifs du cheptel et aux productions animales. Les statistiques dans ce domaine sont estimées sur la base de paramètres de productivité des troupeaux (taux de fécondité, taux d'exploitation, rendement numérique, taux de mortalité, etc.), leur qualité connaît des limites réelles, en raison de ce que les enquêtes permettant de disposer de ces paramètres ne sont plus réalisées, faute de ressources budgétaires.



Par contre les données collectées à l'occasion des activités de contrôle ou des interventions (inspection sanitaire, vaccinations, contrôle de qualité des importations, etc.) comme celles relatives aux infrastructures recensées ne posent pas de problème.

### **La Direction des Pêches Maritimes (DPM)**

Elle constitue la structure officielle de production de statistiques. La DPM a progressivement mis en place un système de collecte et de suivi de l'information sur les statistiques des pêches depuis la création du Service de l'Océanographie et des Pêches Maritimes par la loi n°59 001 du 3 juin 1959. Ce système de collecte produit des résultats sous forme de rapports annuels.

Par ailleurs, il convient de noter que le Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye (CRODT), créé dans les années 1970 et rattaché à l'Institut de Recherche Agricole, produit aussi des statistiques de pêche. Cette structure collecte des informations relatives aux captures et à l'effort de pêche aussi bien artisanale qu'industrielle.

La réforme institutionnelle de 2004 a vu naître la Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture (DPCA).

Les informations et les statistiques relatives à la pêche artisanale maritime sont collectées à partir des postes de contrôle qui couvrent les centres de débarquement. Les méthodologies de collecte de ces données ne sont pas harmonisées et dépendent non seulement des spécificités des zones mais aussi des moyens mis en œuvre.

Aussi bien pour la pêche artisanale que pour la pêche industrielle, les informations sont saisies et traitées sous Excel pour fournir les résultats des pêches maritimes publiés annuellement sous forme de rapport par la DPM.

### **Commissariat à la Sécurité Alimentaire**

Il dispose en son sein la Cellule Etudes et Information (CEI) qui, pour disposer de statistiques, suit une cinquantaine de marchés dont 25 permanents situés en milieu urbain et des marchés hebdomadaires en zone rurale. Elle produit des statistiques portant notamment sur les prix et les quantités offertes sur les marchés et portant sur les céréales locales (mil, maïs, sorgho, riz) et importées (maïs, riz) et sur les légumineuses (arachide en coque ou décortiquée et niébé).

Au niveau de la Division des Statistiques Agricoles, après la remontée des questionnaires, s'en suivent tout le processus de la saisie et de la tabulation. Une première validation des résultats est faite sur le terrain par les techniciens des DRDR et SDDR. Le comité de validation créé par note de service ministérielle et présidé par le Directeur de l'Agriculture prenait la suite. Cependant il faut signaler que depuis quelques temps, ce comité ne se réunissait pas. Il a été décidé de le redynamiser à partir de cette présente campagne.

Concernant la dissémination des données, cela constituait le maillon faible de l'enquête dans la mesure où le rapport de publication des résultats ne suivait pas. Dorénavant, c'est chose faite puisque les statistiques de production sont téléchargées sur le site de CountrySTAT Sénégal. De même, les principales structures faisant partie du Comité Technique verront leurs données publiées au niveau de ce site. Indépendamment de ça, des structures tel que le CSA, publient régulièrement leurs données à travers des bulletins et aussi par l'intermédiaire de la radio éducative rurale.

### **3.2 Consistance des métadonnées statistiques pour supporter la fiabilité des données**

La consistance des métadonnées permettant de soutenir la fiabilité des données publiées dans CountrySTAT sera évaluée, par structure productrice, à partir des documents méthodologiques utilisés pour la production des données.

#### **Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques**

Il existe, depuis 1985, une méthodologie harmonisée dans l'ensemble des pays du CILSS que le Sénégal applique régulièrement. Les données sont dans l'ensemble jugées satisfaisantes. L'application de cette méthodologie a comme support un dispositif de terrain performant composé de 150 enquêteurs dotés chacun d'une moto Yamaha, de 84 contrôleurs de terrain, de 42 superviseurs départementaux et de 14 superviseurs régionaux.

Il faut rappeler que la dite méthodologie a subi plusieurs améliorations dans le cadre de séminaires, de missions d'évaluation et de consultation. Cette année, pour disposer de chiffres encore beaucoup plus fiables, une opération de cartographie de l'ensemble des 900 districts de recensement échantillons a été faite. Ce qui a permis d'avoir la liste exhaustive des ménages agricoles.

#### **Direction de l'horticulture**

Les statistiques de production horticoles sont compilées par la Direction de l'Horticulture. Le recueil des données est basé d'une part sur la déclaration des responsables des organisations faitières et des fournisseurs d'intrants et d'autre part sur les rapports des Directions Régionales de Développement Rural (DRDR). La Direction utilise aussi les services des postes phytosanitaires pour la compilation des données sur les importations et les exportations des produits horticoles.

Donc à ce niveau une méthodologie statistique bien définie et un dispositif de collecte font défaut, ce qui influe sur la fiabilité des données.

#### **Direction de l'Élevage**

Il faut signaler que le Sénégal n'a jamais réalisé de recensement de cheptel pour asseoir une base de données relative aux effectifs du cheptel et aux productions animales. En 1965 et 1974, seuls des opérations de dénombrement du cheptel ont été réalisées. Les effectifs actuels du cheptel et les productions de l'élevage sont estimés sur la base de taux de croît et de coefficients techniques de conversion. Ainsi, leur qualité connaît des limites réelles.

#### **La Direction des Pêches Maritimes (DPM)**

Les statistiques et les produits de la pêche maritime sont fournis par le Bureau des Statistiques de la Direction des Pêches Maritimes. Ces données, collectées à partir des postes de contrôle qui couvrent les centres de débarquement, sont publiées à travers des rapports annuels. Les données de la pêche continentale existent également mais sont jugées peu fiables; elles sont uniquement produites à des fins d'usage interne.

### **Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)**

Les statistiques portant notamment sur les prix et les quantités de céréales offertes sur les marchés sont produites par la Cellule Etudes et Information (CEI). Cette cellule suit une cinquantaine de marchés dont 25 permanents situés en milieu urbain et des marchés hebdomadaires en zone rurale. Pour obtenir ces statistiques, elle procède hebdomadairement à des relevés systématiques des prix des produits. En ce qui concerne les quantités des produits, la cellule se fie aux déclarations des vendeurs.

Si au niveau des prix la méthode semble rigoureuse, pour les quantités disponibles sur le marché, le procédé semble léger pour la simple raison que les vendeurs peuvent ne pas déclarer tous leurs stocks, provoquant ainsi une pénurie dans le but d'augmenter les prix.

### **La Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols (DEFCCS/ME)**

Au niveau de cette Direction, la Division Suivi-Evaluation est chargée de fournir les statistiques. Ce n'est pas à proprement parler une structure spécialement chargée des statistiques. En réalité, chaque division de la DEFCCS collecte les données dont elle a besoin. Un agent technique est affecté dans chaque arrondissement à cette tâche.

### **L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD/MEF)**

Jusqu'en 2003, il n'y avait que la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS). Depuis sa création en 1974, la DPS a joué le rôle d'organe gouvernemental chargé de la coordination de l'ensemble des activités statistiques menées sur le territoire national. Elle dispose d'un grand capital d'expérience en matière d'enquêtes et d'études, notamment dans le secteur agricole.

Elle était organisée en 4 divisions techniques et des services rattachés au niveau central, et dispose de bureaux régionaux de statistiques. Elle possédait un personnel dans les formations suivantes : statistiques, démographie, informatique.

A son actif, on peut citer entre autres : les recensements de la population et de l'habitat, l'enquête auprès des ménages, l'enquête sur les dépenses des ménages de la capitale, l'enquête économique tableaux entrées-sorties, l'enquête démographique de santé de 1997, l'enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal, l'enquête sur les prix, l'enquête sur l'emploi, le sous-emploi et le chômage.

Elle publiait également un certain nombre de documents et de périodiques renfermant des informations d'ordre démographique, économique et social.

La DPS a donné naissance en 2004 à l'ANSD et à la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE). Présentement, l'ANSD dans le domaine des statistiques, l'ANSD a pris la relève de la DPS.

## Résumé de la consistance des métadonnées suivant les domaines renseignés

### **Domaine Production :**

**Agriculture** : les métadonnées intégrées pour les indicateurs de ce domaine sont de bonne qualité. En effet, la couverture, la source, les dates de publication et prochaine mise à jour, les personnes responsables ainsi que l'unité et la méthodologie ont été bien renseignés. La pertinence de la méthodologie vient renforcer ces métadonnées : les données sont les résultats d'enquêtes menées annuellement par la Division des Statistiques et de l'Information agricole. L'enquête agricole de production est une enquête par sondage à deux degrés, avec comme unités primaires les Districts de Recensements ruraux tels que définis lors du recensement démographique national de 2002 et comme unités secondaires les ménages agricoles ou exploitations agricoles. Les données collectées concernent les cultures principales (riz, mil, maïs, sorgho, arachide, coton niébé.). Les données horticoles sont collectées par la Direction de l'horticole qui procède à des exploitations de rapports issus des Services départementaux de Développement rural qui procède à des remplissages de fiches auprès des producteurs. Cette méthode est appliquée sans contrôle, et il n'y a jamais eu de méthodologie claire pour estimer les productions maraichères encore moins de recensement.

**Elevage** : les métadonnées des données de l'élevage sont moins robustes. En effet, même si la couverture, la source, les dates et périodicité de mises à jour ainsi que la structure responsable sont renseignés la méthodologie présente des biais. Il est important de noter que la Direction de l'Elevage estime depuis années des statistiques sur les effectifs d'animaux vivants et abattus ainsi que les produits issus de l'élevage comme la viande les peaux. Mais ces résultats sont obtenus en appliquant des taux de croît, principe pas très fameux puisque les taux de mortalité et de natalité sont eux même estimés sans méthodologie. Le secteur de l'Elevage n'a jamais fait de recensement du cheptel. Le premier est prévu en 2012.

### **Domaine Commerce**

Les données du commerce sont renseignées par l'ANSD mais proviennent du Service des Douanes Sénégalaises. Les métadonnées sont consistantes puisque les métadonnées descriptives sont renseignées (source, date de publication et de mises à jour, organisme responsable) pour les métadonnées de référence, la douane enregistre chaque jour de façon brute les flux du commerce extérieur et les stocke dans un système appelé GAINDE qui est très puissant. Les données sont envoyées à l'ANSD pour un traitement Statistique plus raffiné et éventuellement pour une harmonisation dans les codifications et pour une désagrégation. la nomenclature utilisée est le SH10. La source, les unités l'organisme responsable et les dates de mises à jour sont bien précisées. La difficulté est que les données doivent être exprimées en dollar qui fluctue ; ce qui exige une grande attention dans la comparaison entre d'autres données.

### **Domaine Population :**

Les données sur la population sont collectées à chaque recensement de la population et de l'Habitat, la structure responsable est l'Agence Nationale de la statistique et de la démographie. Le Dernier date de 2002 et le prochain est en vue pour fin 2012. Chaque année des projections sont faites en utilisant le taux de croît démographique pour estimer la population. Les métadonnées descriptives ont été données et sont assez consistante pour assurer la fiabilité de l'information.

### **Domaine Pêche :**

Les données sur la pêche sont collectées tous les jours. Il est procédé à un recensement des débarquements dans tous les sites de Pêche à travers tout le pays. Le recensement est organisé de façon indépendante dans chaque région. Chaque année, les services déconcentrés, procèdent à un dénombrement de l'effectif des pirogues. Mis à part la méthodologie qui est clairement définie et qui consiste à un recensement, les métadonnées descriptives qui accompagnent les matrices relatives à la pêche sont bien renseignées exemple

### **Domaine Pêche maritime :**

- Nom des données : résultats généraux des pêches maritimes
- Organisme responsable: direction des pêches maritimes
- Documents sources : services régionaux des pêches, rapports mensuels
- Méthode de collecte: enquêtes (recensement)
- Fréquence : collecte journalière
- Echelle de collecte, poste et sites de débarquement
- Longueur de la série: de 1997 à 2009
- Langue : français

### **Domaine Forêts :**

Le service des Eaux et forêts ne fait pas d'enquêtes pour estimer la production, elle procède à l'exploitation des fiches des inspections régionales des eaux et Forêts. Cette méthode présente des biais dans la mesure où tout n'est pas déclaré la production forestière est parfois sous estimé. Concernant la nomenclature, le service n'utilise pas de codes pour les produits et la FAO ne prévoit pas de codes aussi pour les produits forestiers renseignés. Ceci rend la comparabilité entre pays très difficile. L'autre difficulté qui affecte les métadonnées se situe au niveau des unités; les produits forestiers ne sont pas exprimés dans la même unité et sont inscrites dans une même matrice dont l'unité est générée par défaut lors des téléchargements. S'agissant des métadonnées descriptives elles sont renseignées (source, date de mise à jour)

### **Domaine Pesticides :**

Concernant les données d'importations et d'exportation de pesticides, elles sont recueillies au niveau des postes de protection des végétaux des ports et aéroports et au niveau des services de la douane. Les métadonnées descriptives sont renseignées (source, couverture géographique date de mises à jour et de publication..) mais les unités posent problème parce n'étant pas les mêmes pour tous les produits.

### **Domaines Engrais :**

Les métadonnées de référence sur la consommation d'engrais ne sont pas complètes puisque la méthodologie d'estimation n'est pas précisée. Concernant le commerce des engrais les données proviennent des enregistrements du système informatique douanier et sont traités à l'Agence Nationale de la statistique et de la démographie. Les métadonnées descriptives sont bien renseignés et consistantes

### **Domaine Eau :**

Les données relatives à pluviométrie sont renseignées par l'Agence nationale de la Météorologie qui dispose de poste pluviométrique dans toutes les régions et qui procède à des mesures précises. Les métadonnées descriptives (unités, source, organisme responsable...) qui accompagnent ces données sont bien renseignées. Cependant aucun document qui explique la méthodologie de mesures des niveaux de pluie n'est donné. Ceci s'expliquerait par le fait que les mesures sont faites par les machines disponibles au niveau des stations, et des thermomètres.

#### **Domaine Valeur Ajoutée :**

Les données sur la valeur ajoutée sont obtenues chaque année lors de l'élaboration des comptes Nationaux, la méthodologie est bien décrite dans les notes d'Analyse des comptes Nationaux disponibles sur le site [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)

Les métadonnées descriptives (source, unités, date de publication et de mise à jour) sont assez précises et consistantes

### ***3.3 Réconciliation entre la classification nationale et les standards internationaux***

La mise en œuvre de mesures visant l'harmonisation de la production statistique nationale et sa réconciliation avec les standards internationaux un processus engagé par l'Etat du Sénégal depuis 2001.

En effet, depuis l'année 2001, les Etats membres d'AFRISTAT, dont le Sénégal fait partie, disposent de nomenclatures communes pour les activités (NAEMA). Outil important d'harmonisation à disposition des Etats pour leurs travaux statistiques, notamment pour la collecte des données statistiques et l'élaboration des comptes nationaux, la NAEMA est une Nomenclatures conçues à partir des nomenclatures internationales des Nations Unies, notamment la (CITI, rev. 3).

Elle est donc une adaptation des nomenclatures internationales au contexte national sans occulter les besoins spécifiques des pays africains NAEMA-NOPEMA.

En outre, le Sénégal a adhéré au Système Général de Diffusion des Données (SGDD) en 2001. En mai 2006, le Sénégal a annoncé sa décision d'adhérer à la norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) dans un délai de trois ans.

#### **Fiabilité des données par rapport à FAOSTAT**

Les données de FAOSTAT sont obtenues en grande partie en exploitant les divers questionnaires envoyés aux différents pays. Parmi ces données, il y en a qui sont provisoires compte tenu de la période à laquelle ces questionnaires sont arrivés. Donc elles méritent d'être actualisées. Toujours concernant FAOSTAT, on rencontre des données qui ont été estimées parce qu'elles ne sont pas disponibles à leur niveau. Au niveau de CountrySTAT pays, les données qui sont téléchargées au niveau du site ont fait l'objet de validation au sein du comité technique. Ainsi, à chaque réunion du comité technique, les différentes structures impliquées dans le projet, présentent à tour de rôle leurs données ainsi que la méthode de collecte. Après des échanges fructueux, les données sont validées. Il revient maintenant au Secrétariat de CountrySTAT d'effectuer le téléchargement suivant le modèle de fichier recommandé. Il faut souligner que seules des données définitives sont validées. Ceci nous permet d'attester de la fiabilité des données publiées.



## 4 ACCES ET UTILISATION DES DONNEES.

L'accès et l'utilisation des données statistiques devraient être la finalité du système d'information CountrySTAT que la FAO a conçu pour les pays. Un des objectifs de la base de données CountrySTAT est de faciliter à tout utilisateur l'accès aux données statistiques. Pour atteindre cet objectif, les concepteurs ont pensé à un environnement graphique événementiel et convivial plus accessible aux utilisateurs. Toutefois, la question de la facilité d'accès aux données demeure entière selon que l'on ait des prédispositions en informatique ou pas. C'est pourquoi, il est légitime de procéder à une évaluation de la plateforme CountrySTAT-SENEGAL afin de mesurer la pertinence de l'accès aux données.

### 4.1 Accès et utilisation des données.

L'accès et l'utilisation des données statistiques devraient être la finalité du système d'information CountrySTAT que la FAO a conçu pour les pays. Un des objectifs de la base de données CountrySTAT est de faciliter à tout utilisateur l'accès aux données statistiques. Pour atteindre cet objectif, les concepteurs ont pensé à un environnement graphique événementiel et convivial plus accessible aux utilisateurs. Cependant, il semble nécessaire de former les utilisateurs pour une bonne utilisation du système.

C'est pourquoi, la question de la facilité d'accès aux données demeure entière selon que l'on ait des prédispositions en informatique ou pas. De ce fait, pour mesurer la pertinence de l'accès aux données, il a été suggéré de procéder à une évaluation de la plateforme CountrySTAT-Sénégal.

A cet effet, l'approche utilisée est de se référer à la liste des indicateurs demandés et de vérifier s'ils ont été renseignés et leur niveau de complétude temporelle. Donc, le tableau ci-dessous indique la situation des différents tableaux de données.

**Tableau 14: Fréquences de production des statistiques dans les domaines retenus dans CountrySTAT**

Domaine	Indicateurs	Fréquence de production souhaitée	Réalisations	Actualité et ponctualité
Production	Superficies et quantité de production des principales cultures	Décennale pour les recensements et annuelle pour les estimations	Dernier recensement réalisé en 1998. Enquête menée chaque année	30 mois pour le recensement 3 mois pour les estimations annuelles
	Effectifs d'animaux, quantité de viande, de lait, d'œufs et de miel	Décennale pour les recensements et annuelle pour les estimations	Jamais de recensement Estimations tous les ans	6 mois pour les estimations annuelles
Population	Population totale, féminine, masculine, rurale et urbaine,	Décennale pour les recensements Annuelles pour les estimations	Dernier RGPH réalisé en 2002 Estimations tous les ans Et projection sur plusieurs années	30 mois pour le recensement 5 mois pour les estimations annuelles
	Population agricole	Décennale pour les recensements Annuelles pour les estimations	Dernier recensement réalisé en 1998. Pas d'estimation annuelle Seule la population rurale est estimée	24mois



Disponibilité alimentaire	Disponibilité alimentaire, disponibilité en protéine et en matière grasse et en Kcal	Annuelle	Tous les ans	6 mois
Emploi / travail	Population totale, féminine et masculine économiquement active	Décennale pour les recensements Annuelles pour les estimations	Dernier RGPH réalisé en 2002 estimations annuelle	12 mois
Machines	Machines en service	Occasionnelle	Enquête jamais réalisée	12 mois
	Quantité et valeurs des importations de machines	Annuelle	Tous les ans	4 mois
Prix	Prix au producteur pour les produits primaires de l'agriculture et de l'élevage	Annuelle	Tous les ans	Une semaine
	Indice des prix à la consommation	Mensuelle	Tous les mois : Mais les prix sont collectés journalièrement dans un panier de la ménagère	1 mois
Pêche	Production des produits halieutiques	annuelle	Journalière Les débarquements sont recensés tous les jours dans les quais de pêche	
Eau	Hauteurs de pluie	Journalière Hebdomadaire mensuelle	Les données sont collectées chaque jour ou de façon hebdomadaire ensuite elles sont agrégées mensuellement	
Valeur ajoutée	PIB et valeur ajoutée	Annuelle	Tous les ans	5 mois

#### ***4.2 Evaluation de l'accessibilité des données et des métadonnées sur le site de CountrySTAT-SENEGAL :***

L'accessibilité des données et des métadonnées est effective pour la presque totalité des tableaux publiés. Pour l'accès aux données, il faut souligner qu'il existe des tableaux demandés pour le site qui sont bien inscrits et d'autres non inscrits. En outre, il existe également des tableaux non demandés qui sont bien inscrits. Ces derniers ne sont pas intégrés dans le tableau ci-dessus.

Au vu des différents domaines d'activités concernés par la publication des données statistiques au niveau du CountrySTAT, le niveau de satisfaction des métadonnées semble satisfaisant. Seul, les domaines sur les Engrais, l'Eau et la Valeur Ajoutée n'ont pas encore renseigné leurs métadonnées. En résumé, nous pouvons retenir que sur l'ensemble des tableaux, le niveau de satisfaction à l'accessibilité des données et des métadonnées est acceptable.

#### ***4.3 Évaluation de la pertinence des données pour les Décideurs Publics et Privés et de leurs attentes***

Le système d'information CountrySTAT est conçu pour faciliter aux utilisateurs la disponibilité et l'accès aux données statistiques relatives à l'agriculture et l'alimentation. Ces utilisateurs sont constitués principalement des décideurs du secteur public et ceux du secteur privé (l'Etat, les partenaires au développement, les Organisations Non Gouvernementales, les

entreprises financières et non financières, les collectivités locales, les chercheurs et les autres administrations). Hormis ceux-ci, nous pouvons citer également les étudiants, les enseignants, les producteurs, les transporteurs, les consommateurs, etc.

Le secteur public et celui du privé semblent être intéressés par les mêmes types de données. Pour le public, les données servent à l'élaboration et au suivi évaluation des politiques, projets et programmes et sont le plus souvent des données agrégées (données macroéconomiques) alors que pour le secteur privé, elles sont surtout utilisées pour la définition des stratégies de production des biens et services et d'étude de marché.

Pour évaluer la satisfaction de ces usagers par rapport aux données publiées par CountrySTAT-Sénégal, la meilleure approche aurait été de recueillir directement leur avis. Cependant la connaissance de leurs besoins peut également permettre de répondre de manière correcte à la question. Ainsi donc, au vu des données collectées, nous pouvons penser qu'il y a de forte chance que les Décideurs Publics et Privés soient satisfaits.

#### ***4.4 Évaluation de l'obtention des données à temps et dans les délais indiqués par les utilisateurs : actualité et ponctualité des données.***

L'évaluation de l'actualité des données sera effectuée par tableau tandis que celle de la ponctualité des données va se faire par domaine d'activité. Ainsi le tableau précédent indique une insuffisance sur les délais d'actualité des données. En effet, le nombre de tableaux corrects est faible.

Concernant l'évaluation de la ponctualité des données, le niveau de satisfaction est également assez faible. En effet, les domaines où la durée entre la disponibilité et la publication des données est inscrite sont la Production, les Prix, la Forêt et la Pêche.

Pour conclure ce point, il faudrait retenir que la mise à jour des données serait à renforcer pour presque l'ensemble des domaines. Il semble en être de même pour l'intervalle de temps avant la publication des données.

## 5 INTEGRATION REGIONALE ET ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE REÇUES

Au Sénégal, il existe une coordination statistique très dynamique au niveau sous régional, régional et international.

### 5.1 *Au niveau sous régional et régional*

Au niveau sous régional, et dans le cadre de l'harmonisation des méthodologies de collecte et d'exploitation des opérations d'enquête, le Sénégal à l'instar des autres pays membres du CILSS a aussi reçu une assistance technique du CILSS/AGRHYMET. Ainsi, les statistiques agricoles bénéficient de l'assistance technique et parfois financière du Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) à travers le Centre Régional AGRHYMET.

Entre autre assistance, on peut citer l'organisation d'une mission conjointe avec le CILSS, la FAO et FEWS/NET et le PAM sur l'évaluation préliminaire des récoltes dans le Sahel. Cette mission se tient chaque année au courant du mois d'Octobre.

Au cours de cette mission, un bilan de la campagne passée et des prévisions de la campagne en cours sont faits en vue d'élaborer un bilan céréalier ex post et un bilan céréalier prévisionnel. Le CILSS/ AGRHYMET intervient également dans l'appui méthodologique au dispositif de collecte des enquêtes agricoles. On peut citer en guise d'exemple, le séjour d'une semaine d'un Expert du CILSS en 2008 au Sénégal pour une concertation avec la DSDIA sur les résultats définitifs de la campagne agricole.

Il ya également certaines activités statistiques mises en œuvre ces dernières années par d'autres organisations sous régionales chargées des statistiques dont le Sénégal est membre.

Il s'agit notamment :

- du Programme d'élaboration du CSSA (Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire)
- de Country Stat/UEMOA
- du Réseau des Système d'Information de marchés de l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO)
- du Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC) avec AFRISTAT
- du Programme d'Appui Régional Statistique (PARSTAT)
- du Programme ECOSTAT

#### 5.1.1 **Le Programme d'élaboration du CSSA (Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire)**

Dans le cadre du processus « Sahel 21 » engagé en 1999, le CILSS a mis en place le CSSA dans une perspective de lutte contre la pauvreté. Pour rendre opérationnel le CSSA, le CILSS a mis au point une stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire régionale (SOSAR).

Plusieurs actions ont été initiées dans ce sens : (i) la mise en place de structures appropriées au niveau national et régional, (ii) l'élaboration et la validation d'un tableau de bord des indicateurs nationaux et régionaux de sécurité alimentaire et (iii) l'appui à la mise en place et

au fonctionnement d'un dispositif de suivi évaluation d'un tableau des stratégies nationales de sécurité alimentaire.

### **5.1.2 CountrySTAT/UEMOA**

Dans le cadre des politiques agricoles communes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), des initiatives sont mises en œuvre en matière de systèmes d'information sur l'agriculture. La mise en place d'un CountrySTAT régional (RegionSTAT) pour les pays membres de l'UEMOA constitue une preuve tangible.

C'est dans ce cadre même qu'un séminaire régional a été tenu du 20 au 24 Septembre 2010 à Ouagadougou (Burkina Faso) pour une formation sur les nouveaux outils de Country Stat et son démarrage pour les autres pays de l'UEMOA.

Au niveau régional, l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) accompagne aussi depuis plusieurs années les pays membres (dont le Sénégal) dans l'amélioration des méthodologies et dans l'exécution d'enquêtes auprès des ménages et des exploitations agricoles.

Par ailleurs, le Sénégal, à travers diverses organisations participe à plusieurs programmes.

### **5.1.3 le Réseau des Système d'Information de marchés de l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO)**

Le réseau de systèmes d'information sur les Marchés en Afrique de l'Ouest (RESIMAO) est un système qui regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la côte d'Ivoire, la Guinée, le Niger, le Mali, le Sénégal/ C'est un système sur lequel des informations sont échangées sur les prix des produits agricoles.

A l'image des autres pays, le Sénégal fournit aux acteurs concernés à jour et précises sur 400 produits de marchés agricoles urbains et ruraux. Le réseau surveille également le développement du secteur agricole à travers la collecte et la publication de données en s'appuyant sur des statistiques et des rapports d'analyse.

L'objectif général du RESIMAO est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Il a aussi pour ambition de faciliter une meilleure prise de décision commerciale par tous les acteurs, en leur fournissant un accès équitable à l'information stratégique à travers une gestion et une communication appropriées des données et des informations fiables et efficaces.

Quant aux objectifs spécifiques, ils sont : (i) contribuer au développement de SIM nationaux grâce à une autonomie financière et administrative, (ii) renforcer le SIM par des évaluations de suivi dynamiques et (iii) créer un cadre formel d'échange d'informations agricoles entre les SIM des marchés de l'Afrique de l'Ouest.

### **5.1.4 Le Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC) avec AFRISTAT**

Adopté par le Conseil des Ministres d'AFRISTAT lors de sa huitième session qui s'est tenue à Paris le 19 Septembre 2000, le programme statistique minimum commun (PROSMIC) est le

cadre de référence pour le développement à moyen terme des systèmes statistiques nationaux des Etats membres.

L'objectif global de ce programme est de disposer à moyen terme, pour l'ensemble des Etats membres, d'une information statistique minimum fiable, à jour, durable et permettant l'information et la prise de décision des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux. Cette information statistique permettra également de faciliter la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'impact des politiques économiques décidées au niveau des deux unions économiques et monétaires que constituent l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Communauté économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Ce programme repose sur six domaines prioritaires, à savoir : (i) la coordination statistique, (ii) la comptabilité nationale, (iii) la conjoncture économique et sociale, (iv) la diffusion de l'information statistique et (v) les statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté et les statistiques agricoles.

### **5.1.5 Le Programme d'Appui Régional Statistique (PARSTAT)**

Ce programme à travers l'UEMOA, qui s'est fixé entre autres objectifs d'assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres, par l'institution d'une surveillance multilatérale.

Mais pour y arriver, il faut nécessairement disposer de statistiques harmonisées et fiables, c'est dans ce cadre que l'UEMOA, avec l'appui de l'Union Européenne a élaboré et mis en œuvre un Programme d'Appui Régional à la Statistique (PARSTAT).

Il comportait 3 volets adossés chacun à un objectif spécifique à savoir : (i) répondre aux besoins de la surveillance multilatérale dans les domaines des comptes nationaux, secteur informel urbain et de l'emploi, de l'indice de la production industrielle ; (ii) répondre aux besoins d'informations statistiques des opérateurs économiques au niveau régional à travers la production des notes de conjoncture économiques et la mise à disposition d'une base de données sur la compétitivité ; (iii) renforcer sur le plan institutionnel la commission de l'UEMOA et les systèmes statistiques nationaux (SSN).

### **5.1.6 Le Programme ECOSTAT**

Dans le cadre de ce programme ECOSTAT, un accord de financement a été signé en début 2001 entre le Secrétariat exécutif de la CEDEAO et la commission de l'Union Européenne. Il sert à financer le programme de développement de la statistique et ses principales activités sont : (i) la programmation statistique régionale, (ii) l'harmonisation des comptes nationaux, (iii) l'harmonisation des indices des prix à la consommation, (iv) la publication des données détaillées sur le commerce extérieur et (v) le renforcement des systèmes statistiques de la région.

Ce programme a également permis d'apporter une assistance à la planification statistique pour la région des PIB ainsi que des indices de prix à la consommation plus comparables, des données commerciales détaillées pour tous les pays de la région, des statistiques aisément accessibles pour la surveillance multilatérale et un renforcement de la coordination régionale statistique.

## **5.2 *Au niveau international***

A ce niveau, le Sénégal a déjà bénéficié d'une assistance technique et financière de la FAO (TCP) et des Pays Bas dans le cadre du premier recensement de l'Agriculture et la mise en place d'un Système Permanent de Statistiques Agricoles en 1998. L'assistance technique s'est surtout résumée en appui méthodologique, en appui matériel (ordinateurs, imprimantes, fax ; photocopieuses, etc.), en appui logistique (véhicules, motos, etc.) et en renforcement de capacité (formation).

Il a également reçu des appuis techniques et financiers de la FAO dans le cadre de l'élaboration des bilans et disponibilités alimentaires en 2005 et de l'élaboration et la mise en œuvre de Country Stat en 2008.

En outre, des appuis techniques et financiers sont attendus de la part des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dont la FAO et le FNUAP dans le cadre du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) dont la date de démarrage est prévue en fin 2011.

Par ailleurs, le Sénégal bénéficie dans le cadre de la réalisation d'enquêtes sur les ménages dans les domaines de la nutrition et des conditions de vie des femmes et des enfants d'un appui de partenaires notamment celui du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'UNICEF dans le but de déterminer la vulnérabilité et la nutrition des ménages.

Il faut aussi souligner que le Sénégal bénéficie de l'assistance techniques et financière des services statistiques des Nations Unies (dont le Bureau est à Addis Abeba), de l'Union Africaine et de l'UNIFEM, qui en guise d'exemple a financé en 2008, un atelier de « renforcement de capacité en analyse et intégration de la dimension genre dans les politiques et budgets du Ministère de l'Agriculture ».

Il faut également rappeler le rôle important des autres partenaires dans les domaines de la collecte de données et de renforcement de capacités. Il s'agit entre autres de l'USAID à travers son Projet Croissance Economique (PCE) et AfricaRice à travers son Projet Renforcement de la Disponibilité et de l'Accès aux Statistiques Rizicoles : une contribution à l'initiative d'urgence pour le Riz en Afrique Subsaharienne

## **5.3 *Au niveau des négociations commerciales***

Le Sénégal est membre fondateur de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), née en 1995. A ce titre, le commerce sénégalais est régit par les accords de la dite institution multilatérale qui a pour principale mission la libéralisation du commerce des biens et des services à l'échelle mondiale.

Le Sénégal est également membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (l'UEMOA). Dans ce cadre, le commerce sénégalais est régit par les dispositions du Traité de l'Union relatives à l'objectif de création d'un marché commun entre les Etats membres. Cet objectif de marché commun au sein de l'UEMOA est basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune.

Une politique commerciale commune est en cours d'élaboration auprès du département en charge du commerce de la CEDEAO, qui à terme va renforcer le cadre juridique qui régit le commerce au Sénégal. TEC, est donc le tarif uniformisé des huit (8) Etats Membres appliqué aux marchandises originaires des pays non membres comme le Gabon ou la Chine. Il vient se substituer aux divers tarifs nationaux.

Les Fondements juridiques du T.E.C. Le traité de l'UEMOA. de 1994 prévoyait déjà en ses articles 4-c, 76 et 77, que l'instauration d'un Tarif Extérieur Commun fait partie des moyens à utiliser pour réaliser le marché commun. Mais le T.E.C. ne sera institué qu'en 1997 par le règlement N002/97/CM/UEMOA du 28 Novembre 1997 portant adoption du Tarif Extérieur Commun. A l'appui de ces textes communautaires, il y aura au niveau de chaque Etat des textes d'application pour traduire les dispositions prises au niveau communautaire dans la pratique quotidienne des Etats. L'instauration du T.E.C. a nécessité une prédéfinition des droits et taxes devant le composer. Il s'agit des droits et taxes à caractère permanent qui sont au nombre de trois à savoir: le Droit de Douane ( D.D. ), la Redevance Statistique( R.S. ), le Prélèvement Communautaire de Solidarité ( P.C.S ) et les droits à caractère temporaire qui constituent des mesures de sauvegarde. Ce sont principalement la Taxe Conjoncturelle à l'Importation ( T.C.I ) et la Taxe Dégressive de Protection ( T.D.P ) auxquelles peuvent s'ajouter, si besoin est, d'autres taxes spécifiques de protection.

En marge de son intégration régionale et internationale en matière de Statistique, le Sénégal a adopté la Politique Agricole de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest(ECOWAP). Le rapport du programme national d'investissement agricole a été validé est une table ronde des bailleurs de fonds a été tenu pour le financement du plan d'investissement

## 6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### 6.1 *Conclusions et résumé des facteurs importants pour le succès de CountrySTAT*

La conduite des activités du projet GCP/GLO/208/BMG, "CountrySTAT pour l'Afrique Sub-Saharienne" au Sénégal a marqué de son empreinte le système statistique national du pays.

Le mode opératoire du projet basé sur les institutions administratives et des organes consultatifs en charge de la production statistique garantit une pérennité institutionnelle du système CountrySTAT. Le projet CountrySTAT est un instrument de mise en œuvre de l'axe 2 et 3 du schéma Directeur de la Statistique portant sur l'amélioration de la qualité des produits statistiques, la diffusion et promotion de l'utilisation des statistiques, de l'analyse et de la recherche.

L'importance du projet CountrySTAT a stimulé un fort engagement des plus hautes autorités nationales et des structures techniques en charge de l'agriculture et de l'alimentation du pays. Cette forte mobilisation a contribué au succès du projet Country STAT Sénégal qui s'est traduit par l'appropriation du projet par les hautes autorités sénégalaises et l'engagement des responsables nationaux de haut niveau à faciliter et à soutenir sa mise en œuvre en vue de sa pérennisation.

Les ressources humaines disponibles pour le Projet Country STAT-Sénégal sont constituées des cadres du Secrétariat Technique formé de personnel de la Directrice de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques qui assure la coordination au niveau institutionnel. Sur le plan matériel, trois ordinateurs portables ont été remis au Secrétariat Technique. Les ressources matérielles courantes de la DAPS sont également sollicitées pour les activités de CountrySTAT.

Afin d'assurer une plus grande visibilité du projet, une forte action communicationnelle a été déployée. La stratégie de communication mise en place a permis d'assurer une meilleure visibilité et une bonne vulgarisation du système CountrySTAT, ainsi qu'une large diffusion des résultats auprès des différents producteurs et des utilisateurs d'informations statistiques. Au vu des différents domaines d'activités concernés par la publication des données statistiques au niveau du CountrySTAT, le niveau des métadonnées semble satisfaisant. Seul, les domaines sur les Engrais, l'Eau et la Valeur Ajoutée n'ont pas encore renseigné leurs métadonnées.

La qualité des données intégrées dans le site CountrySTAT dépendent fortement de la qualité des méthodologies statistiques utilisées pour leurs productions. Au titre des statistiques de production végétale, les équipements et les intrants agricoles, de pêche maritime et des prix, des méthodologies standardisées et des dispositifs éprouvés de production statistique existent et permettent de disposer des données de qualité. Cependant, pour les données de l'horticulture, de l'élevage et de la pêche continentale il manque des méthodologies statistiques bien définies et des dispositifs de collecte performants ; ce qui influence sur la fiabilité des données de ces domaines.

En matière de production statistique, le Sénégal a reçu plusieurs appuis de ses partenaires sous régionaux et internationaux (AFRISTAT, CILSS, UEMOA, PNUD, FAO) à travers plusieurs programmes de renforcement des capacités.



Au titre de la réconciliation des données aux standards internationaux, l'Etat du Sénégal s'y est engagé depuis 2001 par l'adoption de la nomenclature commune pour les activités (NAEMA) et du Système Général de Diffusion des Données (SGDD). De la comparaison des données entre FAOSTAT et CountrySTAT, la fiabilité des données publiées dans CountrySTAT sont les données définitives officielles du Sénégal.

## **6.2 Recommandations**

Au vu de ce qui précède, il est alors recommandé :

### **Au Secrétariat technique national :**

- Formaliser et rendre fonctionnel le Comité Consultatif National ;

### **Au Gouvernement du Sénégal :**

- Mettre en place un système d'enquête adapté pour l'évaluation des productions horticoles ;
- Il est alors recommandé de réaliser une enquête de base sur le cheptel et mettre en place un enquête permanente de suivi des paramètres du troupeau ;
- Il est alors recommandé de réaliser une enquête cadre sur l'activité de pêche et mettre en place une enquête de suivi des captures ;
- Il est alors recommandé de mettre en place une méthodologie et un dispositif harmonisé et intégré de système d'information sur les marchés des produits agricoles.
- Faire de CountrySTAT une de ses priorités en créant un chapitre budgétaire exclusivement réservée à la prise en charge de ses activités.
- En effet, de bonnes stratégies supposent la disponibilité d'une bonne information en temps réel et qui soit complète et ceci et tout le mérite de CountrySTAT.  
Voilà un argument valable pour que l'Etat du Sénégal puisse prendre en charge son CountrySTAT.

### **A l'UEMOA :**

- Renforcer les mécanismes de suivi de mise en œuvre des directives visant l'application des nomenclatures statistiques ;
- Mettre en place un cadre régional de valorisation des données en appui aux négociations commerciales sous-régionales et internationales sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

### **A la FAO :**

- Renforcer l'assistance technique en actions de plaidoyers auprès du gouvernement pour le renforcement de l'appareil statistique agricole et alimentaire ;
- Renforcer les appuis techniques en matière de communication grand public ;
- Renforcer des capacités techniques du personnel de la DAPS afin d'augmenter le nombre de cadre actifs dans le secrétariat technique ;
- De mettre à jour les données de FAOSTAT à partir des données de CountrySTAT qui les données définitives officielles du Sénégal.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET DOCUMENTATION

- La loi n°2004/21 du 21 juillet 2004, portant organisation des activités statistiques
- Décret n°2009-662 portant nomination des membres du Conseil d'orientation de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- Décret n° 2005 - 435 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du conseil national de la statistique et du comité technique des programmes statistique
- Sénégal: Rapport panorama 1 - 2009
- Rapport sur le Système d'Information Agricole Régional (SIAR).  
Par la FAO - Projet GTFS/INT/928/ITA – Janvier 2008
- Rapport Principal sur le Schéma Directeur de la Statistique du Sénégal 2008-2013 (Stratégie Nationale de Développement de la Statistique). Par l'ANSD – Juin 2007
- ANSD: Schéma Directeur de la Statistique, Système Statistique National- 2009
- Secrétariat Country STAT Sénégal : Comptes rendus des ateliers nationaux du GTT Country STAT 2009, 2010

**Liste des structures membres du GTT et des personnes ressources de  
CountrySTAT – Sénégal**

Structures	Noms	Prénom	Email
DAPS	Dasylda	Sylvie	sylvie_da_sylva@yahoo.fr
DAPS	Sagna	Mamadou	mosagna@yahoo.fr
DAPS	Some	Baldé	Balde_some@yahoo.fr
DAPS	Diallo	Gorgui Djibril	gorgui_diallo@yahoo.fr
DAPS	Diagne	Ousmane	oussoudiagne2000@yahoo.fr
DAPS	Thomas	James	lock154@yahoo.fr
ANSD	Thiam	Moussa	moussa.thiam@ansd.sn
CSA	Niang	Moussa	moussniang@yahoo.fr
DPEE	Wade	Issa	wadissa@yahoo.fr
DIREL	Mbaye	Moussa	msmbaye58@yahoo.fr
DA	Diao	Fatou Diack	<a href="mailto:diack_fatou@yahoo.fr">diack_fatou@yahoo.fr</a>
DHORT	Ndiaye	Ibrahima	ibrahima682001@yahoo.fr
SE/CNSA	Ndiaye	Ibrahima	adjiaignil@yahoo.fr
ANAMS	Ndiaye	Diabel	diamyfr@yahoo.fr
DEFCCS	Sene	Boubacar	senebouba@hotmail.com
APS	Kassé	Mamadou	madoukasse@yahoo.fr
MA	Lo	Maimouna Lo	maimounalo8@yahoo.fr
DPC	Seck	Seydou	
DPM	Ndaw	Sidy	sidindaw@hotmail.com
DPV	Diongue	Aliou	a.diongue@yahoo.com
DGPPE	Cissé	Moussa	
SAED	Fofana	Moussa Bocar	fmoussabocar@yahoo.fr
Structures	Noms	Prénom	Email
DPN	Kane	Khalidou	kanekhalidou@hotmail.com
ISRA	Dieng	Alioune	<a href="mailto:dieng_alioune@hotmail.com">dieng_alioune@hotmail.com</a>
DAPS	Babou	Mekha	mekhababou@yahoo.fr
DAPS	Niang	Moustapha	tafadaps@yahoo.fr
DAPS	Dione	Fara	faradione@yahoo.fr
DAPS	Ngom	Mouhamadou Dieng	tothngom@yahoo.fr
DAPS	Diop	Balla	balla26@yahoo.fr

## ANNEXES

### A1- Liste des Indicateurs Standards Nationaux

Domaines	Statistiques/Indicateurs	Résultats
Production	Quantité de production des cultures primaires (tonnes)	Bon
	Superficie récoltée (ha)	Bon
	Superficie ensemencée (ha)	Manque 2010
		<b>Pas toutes les semences seules les prébases sont renseignées</b>
	Semences (tonnes)	
	Alimentation animale (tonnes)	<b>Pas inscrit</b>
	Production des quelques produits agricoles dérivés (tonnes)	<b>Pas inscrit</b>
	Élevage - Total des effectifs d'animaux vivants (têtes)	Manque 2010
	Élevage - Effectifs d'animaux femelles (têtes)	<b>Pas inscrit</b>
	Effectifs d'animaux abattus (têtes)	Manque 2010
	Production de viande (tonnes)	Manque 2010
	Effectifs en lactation (têtes) Production de lait(tonnes)	Manque 2010
	Effectifs en pondeuses (têtes)	<b>Pas inscrit</b>
	Production des Œufs de poule et d'autres volatiles (tonnes)	Manque 2010
Autres produits de l'élevage (tonnes)	Manque 2010	
Commerce	Valeur des importations des cultures et des produits de l'élevage (1000 US\$)	<b>Bon</b>
	Valeur des exportations des cultures et des produits de l'élevage (1000 US\$)	<b>Bon</b>
	Valeur des re-exportations des cultures et des produits de l'élevage (1000 US\$)	<b>Pas inscrit</b>
	Valeur des importations des animaux vivants (1000 US\$)	Bon
	Valeur des exportations des animaux vivants (1000 US\$)	Bon
	Valeur des re-exportations des animaux vivants (1000 US\$)	<b>Pas inscrit</b>
	Quantité des exportations des cultures et des produits de l'élevage (tonnes)	<b>Bon</b>
	Quantité des importations des cultures et des produits de l'élevage (tonnes)	<b>Bon</b>
	Quantité des importations des animaux vivants (têtes)	<b>Pas inscrit</b>
	Quantité des exportations des animaux vivants (têtes)	<b>Pas inscrit</b>
	Quantité des re-exportations des cultures et des produits de l'élevage (tonnes)	<b>Pas inscrit</b>
	Quantité des re-exportations des animaux vivants (têtes)	<b>Pas inscrit</b>
	Population	Population totale (en milliers d'individus)
Population masculine (en milliers d'individus)		<b>Pas inscrit</b>
Population féminine (en milliers d'individus)		<b>Pas inscrit</b>
Population rurale (en milliers d'individus)		Manque 2007 à 2010
Population urbaine (en milliers d'individus)		Manque 2007 à 2010
Population agricole (en milliers d'individus)		<b>Pas inscrit</b>
Population non-agricole (en milliers d'individus)		<b>Pas inscrit</b>
Disponibilité alimentaire	Disponibilité alimentaire en quantité (tonnes)	<b>Pas inscrit</b>
	Disponibilité alimentaire en quantité (kg/personne/an)	Manque 2009 et 2010
	Disponibilité alimentaire en quantité (gr/personne/jour)	Manque 2009 et 2010
	Disponibilité alimentaire (kcal/personne/jour)	<b>Pas inscrit</b>
	Disponibilité de protéines en quantité (g/personne/jour)	<b>Pas inscrit</b>
	Disponibilité de matière grasse en quantité (g/personne/jour)	<b>Pas inscrit</b>
Emploi (Travail)	Population totale économiquement active (en milliers d'individus)	Manque 2003 à 2010
	Population masculine économiquement active (en milliers d'individus)	Manque 2003 à 2010
	Population féminine économiquement active (en milliers d'individus)	Manque 2003 à 2010
	Population totale économiquement active en agriculture (en milliers d'individus)	Manque 2003 à 2010
	Population masculine économiquement active en agriculture (en milliers d'individus)	Manque 2003 à 2010
	Population féminine économiquement active en agriculture (en milliers d'individus)	Manque 2003 à 2010
Terre et	Superficie des terres - l'utilisation (1000 ha)	Manque 2007 à 2010

Domaines	Statistiques/Indicateurs	Résultats
irrigation	Achat de terres (monnaie locale /hectar)	<b>Pas inscrit</b>
	Location de terres (monnaie locale /hectar)	<b>Pas inscrit</b>
	Coût d'irrigation ("monnaie locale/1 mètre cube)	<b>Pas inscrit</b>
Machines	Machines en service (Nombre)	Manque 2008 à 2010
	Machines - Quantité des importations (Nombre)	<b>Pas inscrit</b>
	Machines - Valeur des importations (US\$)	Manque 2010
	Machines - Quantité des exportations (Nombre)	<b>Pas inscrit</b>
	Machines - Valeur des exportations (US\$)	Manque 2010
Pesticides	Pesticides - Consommation (tonnes)	Manque 2008 à 2010
	Pesticides - Valeur des importations (US\$)	Manque 2009 et 2010
	Pesticides - Valeur des exportations (US\$)	Manque 2009 et 2010
Engrais	Engrais - Quantité de production (tonnes)	Manque 2009 et 2010
	Engrais - Quantité des importations (tonnes)	Manque 2010
	Engrais - Quantité des exportations (tonnes)	Manque 2010
	Engrais - Utilisation - Non engrais (tonnes)	<b>Pas inscrit</b>
	Engrais - Quantité consommée (tonnes)	Manque 2006 à 2010
Prix	Prix au producteur pour les produits primaires de l'agriculture et de l'élevage (monnaie locale)	Bon
	Indice des prix au producteur (PPI) (Indice)	Manque 2010
	Indice des prix de gros (WPI) (Indice)	<b>Pas inscrit</b>
	Indice des prix à la consommation (IPC) (Indice)	<b>Pas inscrit</b>
Forêts	Quantité de production (MT ou mètre cube)	Bon
	Quantité des importations (MT ou mètre cube)	<b>Pas inscrit</b>
	Quantité des exportations (MT ou mètre cube)	<b>Pas inscrit</b>
	Valeur des importations (US\$)	<b>Pas inscrit</b>
	Valeur des exportations (US\$)	<b>Pas inscrit</b>
Pêche	Quantité de production des captures (tonnes)	Bon
	Valeur de production des captures (\$EU)	<b>Pas inscrit</b>
	Quantité de production d'aquaculture (tonnes)	Manque 2006 à 2010
	Valeur de production d'aquaculture (\$EU)	<b>Pas inscrit</b>
	Quantité des importations et valeur des produits de la pêche, Quantité (t), Valeur (\$EU)	<b>Pas inscrit</b>
	Quantité des exportations et valeur des produits de la pêche, Quantité (t), Valeur (\$EU)	<b>Pas inscrit</b>
Eau	Prélèvement d'eau pour l'agriculture en pourcentage du prélèvement d'eau totale (%)	<b>Pas inscrit</b>
	Quantité de pluie selon les zones spécifiques (mm (day, dekad, week, month, year))	<b>Bon</b>
Valeur Ajoutée	Valeur Ajoutée par secteur en prix constants (US\$ ou monnaie locale)	Manque 2007 à 2010
	Valeur Ajoutée par secteur en prix courants (US\$ ou monnaie locale)	<b>Pas inscrit</b>

## A2- Table de correspondance avec la classification national et les standards internationaux (FAO) des marchandises

NOPEMAS	Libellés NOPEMAS	Codes FAOSTAT	libellés FAOSTAT	Commentaire
010010001	Blé	15	BLÉ	
010010002	Maïs	56	MAÏS	
010010006	Autres céréales	446	MAÏS VERT (MAÏS)	
010010003	Riz paddy	27	RIZ PADDY	
090010001	Riz décortiqué	28	RIZ DÉCORTIQUÉ	
010010004	Mil-sorgho	79	MILLET	
010010004	Mil-sorgho	83	SORGHO	
010010005	Fonio	94	FONIO	
010020003	NIEBE (autres tubercules)	211	LEGUMINEUSES NDA	
010010006	Autres céréales	108	céréales non déterminées	
010020001	Manioc	378	MANIOC PART	
010020002	Patate douce	122	PATATES DOUCES	
010020003	Autres tubercules	149	tubercules non déterminées	
010020003	Autres tubercules	137	IGNAMES	non produits dans le pays
010030001	Légumes	463	LÉGUMES FRAIS	
010030003	Fruits	603	FRUIT FRAIS TROPIQUE	
040020004	Pain de singe	603	Fruit Tropicaux Frais (nda)	
010030004	Epices et autres produits de l'agriculture vivrière	723	autres épices non identifiés	
010030002	Plantes à fleurs	567	PASTEQUE	
010030001	Légumes	430	GOMBO	
010030001	Légumes	394	COURGE	
010030001	Légumes	203	POIS BAMBARA	
010030004	Epices et autres produits de l'agriculture vivrière	689	PIMENT	
010030001	Légumes	423	HARICOT VERT	
020030005	Autres produits agricoles destinés l'industrie ou à l'exportation	289	SESAME	
010030001	Légumes	399	AUBERGINE	
010030001	Légumes	211	LEGUMINEUSES NDA	
010030001	Légumes	426	CAROTTE	
010030001	Légumes	538	CHOUX	
010030001	Légumes	403	OIGNON	
020030001	Légumes	388	TOMATES FRAIS	
010030003	Fruits	571	MANGUES	
010030003	Fruits	512	AGRUMES	
010030003	Fruits	486	BANANES	
010030003	Fruits	619	FRUITS FRAIS NDA	
020010001	Arachide	242	ARACHIDES DE COQUE	les deux produits ne sont distingués dans la nomenclature
020010001	Arachide	243	ARACHIDES DECORTIQUES	
020010002	Autres produits agricoles oléagineux	339	Graines oléagineuses	
020020000	Coton graine	329	GRAINE DE COTON	
020030005	Autres produits agricoles destinés l'industrie ou à l'exportation	267	GRAINE DE TOURNESOL	non produits dans le pays
020030005	Autres produits agricoles destinés l'industrie ou à l'exportation	289	GRAINE DE SÉSAME	
020010002	Autres produits agricoles destinés l'industrie ou à l'exportation	339	GRAINE OLEAGINEUSES NDA	
020030002	Canne à sucre	156	CANNE À SUCRE	
020030003	Tabac	826	TABAC	
020030004	Noix de cajou	217	NOIX DE CAJOU	
040020003	Vin de palme	Nd		
040020002	Noix de palmiste	254	Noix de palme	
040020001	Gommes naturelles	839	Gommes naturelles	
070010001	Viandes de boucherie	867	Viande de Bovins	
070010001	Viandes de boucherie	977	Viande d'Ovins	

<b>NOPEMAS</b>	<b>Libellés NOPEMAS</b>	<b>Codes FAOSTAT</b>	<b>libellés FAOSTAT</b>	<b>Commentaire</b>
070010001	Viandes de boucherie	1017	Viande de Caprins	
070010001	Viandes de boucherie	1035	Viande de Suidés	
070010001	Viandes de boucherie	1127	Viande de Camélidés	
070010001	Viandes de boucherie	1058	Viande de Volaille	
030030000	Gibier	1163	Viande de Gibier	
030010	Produits de l'élevage de bovins, ovins, caprins et autres animaux	866	BÉTAIL	
030010001	Bovins sur pied	946	BUFFLES	
030010002	Ovins sur pied	976	MOUTONS	
030010003	Caprins sur pied	1016	CHEVRES	
030010004	Camelins sur pied	1126	CHAMEAUX	
030010005	Porcins sur pied	1034	Suidés	
030010006	Equins sur pied	1096	CHEVAUX	
030010007	Asins sur pied	1107	ÂNES	
030010007	Autres produits de l'élevage d'animaux nca	1110	MULETS	
030010008	Miel	1182	MIEL NATUREL	
030010010	Autres produits de l'élevage d'animaux nca	1181	RUCHES	
030010010	Autres produits de l'élevage d'animaux nca	1183	CIRE D'ABEILLES	
030010009	Lait brut	882	LAIT FRAIS DE VACHE	
120030001	Produits laitiers	888	Lait écrémé de vache	
030010010	Autres produits de l'élevage d'animaux nca	1169	autres élevages d'animaux nda	
030020001	Volailles traditionnelles	1057	POULETS	
030020001	Volailles traditionnelles	1068	CANARDS	
030020001	Volailles traditionnelles	1072	OIES	
030020001	Volailles traditionnelles	1079	DINDES	
030020003	Œufs	1062	OEUF DE LA POULE (tonnes)	
070010002	Peaux brutes	919	Peaux de bovins fraîches	
160010001	Cuir	921	Cuirs secs salés	
040010001	Bois sur pied	1626	Autre Bois Rond Industrial	
040010002	Bois en grumes (y compris bois d'œuvre et bois de service)	1863	Bois Rond	
040010003	Bois de chauffe	1628	Bois de Chauffage	
050010001	Poisson frais	Nd		
050010002	Crustacés frais	Nd		
050010003	Mollusques et autres produits de la pêche frais	Nd		
050020001	Produits de l'aquaculture	Nd		
024000002	Machines agricoles		Machines	
024000002	Machines agricoles		Houe sine 3 dents	
024000002	Machines agricoles		Houe occidentale 3 dents	
024000002	Machines agricoles		Charrue UCF	
024000002	Machines agricoles		Semoir super-Eco + 3 Disques	
024000002	Machines agricoles		Semoir tracté 4 rangs	
024000002	Machines agricoles		Distributeur semoir	
026000003	Autres matériels de transport		Charrette asine	
026000003	Autres matériels de transport		Charrette équine	
026000003	Autres matériels de transport		Charrette bovine	
024000002	Machines agricoles		Equipement souleveur sine	
024000002	Machines agricoles		Equipement adaptateur sine	
024000002	Machines agricoles		Equipement billonneur Arara	
024000002	Machines agricoles		Arara souleveur	
024000004	Machines, appareils et matériels nca		Décortiqueuse à mil CIS-1	
024000004	Machines, appareils et matériels nca		Décortiqueuse à riz	
024000004	Machines, appareils et matériels nca		Moulin Noflay - C Diésel	
024000004	Machines, appareils et matériels nca		Tracteur	
024000004	Machines, appareils et matériels nca		Groupe Motopompe	
024000004	Machines, appareils et matériels nca		Accessoires	

<b>NOPEMAS</b>	<b>Libellés NOPEMAS</b>	<b>Codes FAOSTAT</b>	<b>libellés FAOSTAT</b>	<b>Commentaire</b>
0240000002	Machines agricoles		Multiculteur Sine	
0240000002	Machines agricoles		Multiculteur occidental	
0240000002	Machines agricoles		Multiculteur tracté 4/5 rangs	
0240000004	Machines, appareils et matériels nca		Unité transformation Céréales	
0240000004	Machines, appareils et matériels nca		Batteuse Mais	
0240000004	Machines, appareils et matériels nca		Batteuse Riz	
0240000004	Machines, appareils et matériels nca		Batteuse Mil	
0200050001	Produits agrochimiques		Pesticides	
0200050001	Produits agrochimiques		Formulation ULV (L)	
0200050001	Produits agrochimiques		Formulation EC (L)	
0200050001	Produits agrochimiques		Formulation DP (Kg)	
0200050001	Produits agrochimiques		Bio pesticides (L)	
0200010002	Produits azotés et engrais		Engrais	
0200010002	Produits azotés et engrais		6 -20- 10	
0200010002	Produits azotés et engrais		15- 15- 15	
0200010002	Produits azotés et engrais		40466	
0200010002	Produits azotés et engrais		UREE	
0200010002	Produits azotés et engrais		44114	
0200010002	Produits azotés et engrais		18- 46- 0	
0200010002	Produits azotés et engrais		9- 23 -30	
0200010002	Produits azotés et engrais		16- 16 -16	
0200010002	Produits azotés et engrais		40471	